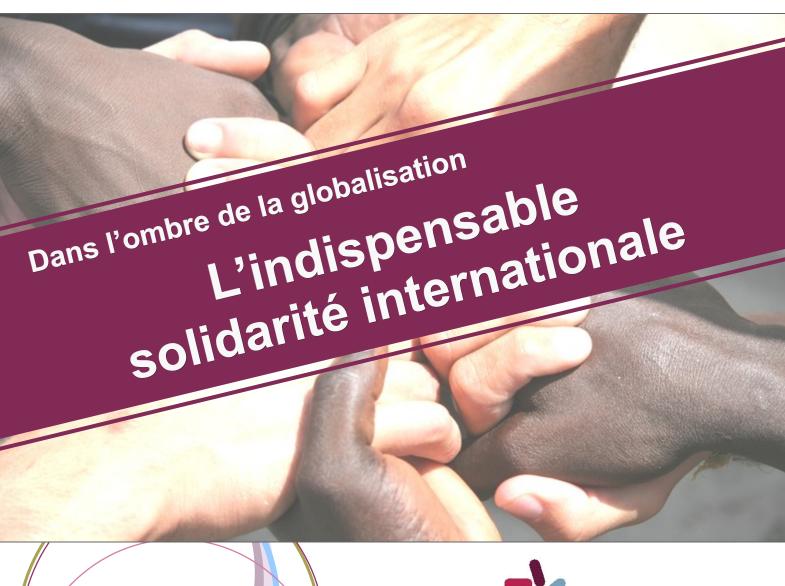


Cahier pour

Notre temps....

... Septembre 2013





6 rue de la Providence 53000 Laval Tél. 02 43 66 94 34 Mél. culture.promotion@wanadoo.fr

Sommaire

Éditorial3
Programme concerté pluri-acteurs (PCPA). Un instrument original pour soutenir la coopération non gouvernementale4
Présentation et réflexion autour des PCPA L'apprentissage du dialogue et de la concertation (Philippe Jahshan)
Évaluation : des inflexions significatives L'exemple des Programmes concertés pluri-acteurs (Hélène Duclos, François Durand)
Eau Vive Internationale. Vers une nouvelle organisation et de nouveaux équilibres12
Un mouvement engagé : Eau Vive International (Laurent Chabert-d'Hières)
« Coalition eau » : les ONG française mobilisées pour l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous (Laurent Chabert-d'Hières)
Galilée au Cameroun. S'appuyer sur les compétences locales pour en dynamiser le développement (Rémi Manier)
Conseil général d'Ille-et-Vilaine. Deux éclairages sur la coopération décentralisée
L'action du Conseil général d'Ille-et-Vilaine pour la coopération décentralisée : de l'assistance humanitaire au développement (Clotilde Tascon-Ménestrier)
La coopération Ille-et-Vilaine-Mopti, Mali (Sylvain Segal)
Deux collectifs départementaux de Solidarité internationale
Casi 85 : pour changer le monde, il y a autant à faire ici que là-bas (Loïc Danieau)
Resia 22 : agir ensemble dans un esprit de partenariat (Marie Le Gac)
Histoire et ouverture d'un pays : le Mené (Bretagne)29
Le pays du Mené au fil du temps (Jean Bouet)
Le Mené ne vit pas seul, il vit dans le Monde Depuis quarante ans, qu'est-ce qui a changé dans le Mené ? (Jacky Aignel)
Don et solidarité internationale (Julien Rémy)
Pour stimuler et aiguiser la réflexion (bibliographie)

Une idée

La solidarité internationale est plus que jamais nécessaire à la marche du monde : c'est le fil rouge de ce numéro. L'histoire récente nous l'enseigne : après les temps de l'«assistance » et de la « domination », s'installent peu à peu des coopérations véritables, des interdépendances négociées, des relations plus équilibrées, plus de symétrie et de partage entre les États et les sociétés civiles du Nord et du Sud. Après cinquante ans d'indépendance, semble venir le



temps d'une véritable « émancipation »... L'observation du monde actuel nous le montre aussi : tout se passe comme si globalisation et solidarité internationale étaient les deux faces de la même médaille. Plus ça « libéralise », plus ça « globalise » et plus les inégalités se creusent, plus les tensions s'exacerbent. Et plus la solidarité se révèle nécessaire, essentielle – comme Janus ce dieu romain, qui avait une tête et deux visages opposés, guerre et paix, et qui était aussi gardien des passages, des croisements, des transitions...

Deux auteurs

Un auteur classique, Marcel Mauss, anthropologue, auteur en 1924 d'un *Essai sur le don,* dit en substance : ce qui lie, ce qui structure les relations entre les hommes, ce ne sont pas les relations de marché (l'achat, la vente) ou des relations d'intérêt même contractualisées ; ce qui fonde ces relations, de manière très profonde, c'est une triple obligation : donner, recevoir, rendre. Le don, lien social primordial, exige la réciprocité, clé pour faire réellement « société ». Dans son ouvrage *La maison-monde, libres leçons de Braudel*, un auteur plus récent, François-Xavier Vershave, pourfendeur de la France Afrique, utilise la métaphore de la maison. Le monde, notre maison commune, a trois étages : au rez-dechaussée l'économie de subsistance, économie informelle, celle des circuits courts, de la débrouillardise, du troc, du travail au noir ; au premier étage, une économie de marché, avec ses règles, ses institutions, ses territoires ; au second, le capitalisme, l'économiemonde, où dominent l'opacité, le monde des initiés, des rapports de domination, qui puise dans les fondations et fragilise les étages inférieurs. Comment faire pour que la maison ne s'écroule pas ? Peut-on trouver des voies de passage entre les étages, peut-on cohabiter ?

Des initiatives multiples

Les auteurs-acteurs qui font ce *Cahier* sont au premier étage. Ils prennent des initiatives, recherchent des solutions, tentent de répondre à des questions. Tous contribuent à plus de solidarité internationale. Tous sont conscients des difficultés, des avancées et régressions inévitables. Ils ont en commun de vouloir jouer les passeurs entre société civile du Nord et société civile du Sud, de mettre en avant l'échange, la réciprocité, une circulation améliorée des personnes. Les crises financières, économiques, sociales, les coups répétés portés à la planète, « les identités meurtrières » occupent le devant de la scène... Dans l'ombre, ils irriguent les terres mortes, retissent des liens, réparent, reconstruisent, raniment... Ils sont porteurs d'avenir et d'une autre vision du monde, plus ouverte, plus juste, moins refermée sur leur territoire. Ils nous questionnent, ils questionnent nos politiques : sommes-nous capables d'envisager et de construire, non pas un monde uniforme, mais un monde commun et plus solidaire ?

François Durand, administrateur à Culture et Promotion

Programme concerté pluri-acteurs (PCPA) Un instrument original pour soutenir la coopération non gouvernementale

Depuis le début des années 2000, six PCPA ont été lancés et mis en œuvre : Maroc, Roumanie, Cameroun, Guinée, Algérie, Congo. Solidarité Laïque a été « chef de file » dans les deux premiers. **Philippe Jahshan**, délégué aux actions de coopération internationale à Solidarité Laïque, très impliqué, revient sur la valeur ajoutée de cet instrument. **Hélène Duclos** et **François Durand**, qui ont contribué à l'évaluation des PCPA Maroc et Roumanie, en tirent les enseignements du point de vue de l'évaluation.



Présentation et réflexion autour des PCPA L'apprentissage du dialogue et de la concertation

Philippe Jahshan

Aujourd'hui, plus que jamais, prise de conscience est faite que le monde a changé et que nos approches de la coopération au développement sont à revoir. Partout fleurissent discours et propos sur la révision des paradiqmes, sur la nécessaire réévaluation de notre rôle et de notre place dans le monde, sur la croissante interdépendance des pays, des économies, des politiques. Tout cela est-il vraiment si nouveau? N'a-t-on pas aussi souvent tendance à être oublieux de constats établis par nos prédécesseurs et à la redite ? Le monde n'a-til pas toujours connu une alternance de périodes d'ouverture, d'interdépendances accrues entre économies et sociétés, et de périodes de replis, de tentatives de fermetures diverses ? Le tout au fil d'épisodes de croissance ou de crises?

À la recherche de nouveaux paradigmes de coopération

Le monde est-il si franchement différent, de sorte à devoir revoir ses paradigmes, ou alors est-ce le temps effectif de la revue des paradigmes qui tarde à venir alors que les discours eux sont déjà bien établis ? Sans doute le monde est-il plus complexe et plus multilatéral ?

Il ne fait pas de doute en tout cas que l'Europe ou la sphère occidentale n'y occupe plus la place qu'elle a pu avoir au cours des deux derniers siècles. En effet, le multilatéralisme qui a succédé au bilatéralisme défunt de la Guerre Froide s'est vu accentué et confirmé au cours de la dernière décennie, notamment avec l'émergence de nouvelles puissances régionales avec lesquelles le monde doit désormais compter.

On peut également dire sans trop de crainte que l'affirmation des acteurs non gouvernementaux sur la scène internationale est un des marqueurs de cette même décennie : acteurs en croissance et en pleine structuration aux échelles nationales, régionales et mondiales. Elle a accompagné un retour progressif de l'État. Retour franc si l'on compare aux années des ajustements structurels massifs et



Philippe Jahshan

des démembrements de la puissance publique, sans être pour autant absolu. L'État relégitimé dans ses fonctions régaliennes, mais l'État avec d'autres, les acteurs non étatiques dans leur diversité : secteur associatif, syndical, marchand, collectivités territoriales...

On peut faire référence dans ce domaine aux successifs engagements et conclusions depuis la Déclaration de Paris en 2005 jusqu'au 4e Forum de haut niveau de Busan sur l'efficacité de l'aide en 2011. Le champ de lecture s'est élargi et le tour de table des acteurs concernés également comme le démontrent les différents textes conclusifs des forums de haut niveau concernés. L'ensemble de ces constats est largement partagé aujourd'hui. À quand donc la véritable revue des paradigmes, voire de la manière de pratiquer la coopération au développement?

Depuis 2002, l'expérimentation d'un nouvel instrument

L'expérience des PCPA peut dans ce cadre constituer un exemple intéressant à valoriser d'une approche renouvelée et innovante (1). Depuis le début des années 2000, Solidarité Laïque s'est engagé avec un certain nombre d'autres organisations en dialogue avec le ministère des Affaires étrangères (MAE), dans l'expérimentation d'un nouvel instrument fondé sur de nouvelles modalités de coopération. Depuis 2002, une génération de six programmes a été lancée dans différentes aires géographiques (pays du Maghreb, Europe orientale, Afrique de l'Ouest, Afrique australe) avec des fortunes diverses.

Cependant, tous ont permis de tester et d'établir un certain nombre de principes opérationnels qui semblent au diapason des débats actuels du milieu et des évolutions du monde. Principes et pratiques qui ont été autant de façons concrètes de revisiter certains paradigmes sans doute, et pour certains, avant l'heure.

Quelques mots d'abord sur l'instrument. Une partie de ses gènes se trouve dans son appellation. Non pas un projet, mais un programme avec un ensemble de stratégies d'actions, de projets ou d'activités, concerté autour d'un objectif commun entre une pluralité d'acteurs : l'État, la société civile dans sa diversité, et plus récemment, les collectivités territoriales. Cela en France comme dans le ou les pays où se déploie la coopération. Apprentissage du « Jeu à quatre », mise en dialogue des parties, convergence et complémentarités, les PCPA très tôt se positionnent et devancent un certain nombre de débats ou de principes établis depuis dans les espaces institutionnels internationaux.

Tout d'abord, les programmes sont co-construits et fondés autour d'un corpus de valeurs et de principes partagés par les parties prenantes, et formalisés dans une charte unificatrice d'engagement.

Ensuite, au premier chef des principes généralement retenus et mis en œuvre, il y a celui de la gouvernance partagée et démocratique entre toutes les parties prenantes du programme, quelles que soient leur origine, leur nature ou leur taille. Le programme appartient à tous les acteurs qui ont fait acte de candidature et d'engagement en son sein. Il est l'émanation du dialogue de toutes les parties ; il est piloté par les représentants de chaque partie, élus au sein d'une instance unique et paritaire. La parité entre les acteurs est une donnée centrale dans les PCPA.

Le cofinancement en est une seconde, même si le cofinanceur principal et majeur en a été le MAE, puis l'Agence française de développement (AFD) depuis 2009. Hormis les contraintes conventionnelles, l'orientation et l'utilisation des fonds du programme font l'objet de débats et de décisions au sein du Comité de pilotage paritaire dans lequel acteurs du Nord et du Sud se retrouvent,

bailleur et représentants des administrations des deux parties, mais aussi des représentants des bénéficiaires finaux des programmes, dans certains cas, comme dans le Programme Concerté Maroc (2). Il n'y a plus distinction, dès lors, entre bénéficiaires et donateurs. Tous sont à la fois bénéficiaires et donateurs d'une part d'eux-mêmes selon les situations que donnent à vivre les programmes.

Cela mène logiquement vers un second principe fondamental, celui de la coresponsabilité. Solidaires autour d'une même problématique, les acteurs élaborent, conduisent et évaluent ensemble le programme. Ils en partagent ainsi la gouvernance, mais aussi les échecs et les succès.

L'apprentissage du dialogue ensuite et de la concertation pluri-acteurs, bien entendu, est ici le cœur de l'affaire. Les PCPA conçus comme des espaces de rencontre et de convergence constituent un laboratoire d'expérience et d'apprentissage de ce dialogue. Outil au service de cet enjeu, il contribue ainsi à faire croître au sein des acteurs concernés une culture de la concertation.

Il contribue également au changement des perceptions des acteurs les uns envers les autres. Il met en jeu les contraintes et stratégies de chaque organisation et institution, et la nécessité de trouver des consensus dans ce cadre complexe et parfois étroit.

Enfin, un des effets majeurs de ces processus est celui des décloisonnements horizontaux et verticaux qu'ils permettent. Horizontaux tout d'abord, entre acteurs au sein de la société civile aidant à transgresser les appartenances et les positions d'origine, ils produisent des effets de

^{(1) –} Voir le Rapport final de l'Évaluation stratégique de l'instrument Programme Concerté Pluri-Acteurs (PCPA) – J.-M. Bonis-Charancle, M. Vielajus, S. Colmet-Daage – F3E – AFD. Juillet 2012. (2) – Voir www.pcm.ma

mise en réseau par le bas et autour de contenus concrets. Horizontaux aussi entre les acteurs de la société civile d'une part, les autorités locales et les acteurs institutionnels d'autre part. Ils contribuent à une forme plus moderne de gouvernance et de démocratie, et permettent un accès plus important au débat public.

Verticaux ensuite, au travers de leur déploiement sur trois échelles : l'échelle locale en premier lieu, les PCPA étant tous ancrés sur le terrain au travers de leurs nombreux membres (une moyenne de cent organisations directement concernées par programme), issus des tissus associatifs locaux et constitués d'organisations le plus souvent de petite ou de moyenne taille ; l'échelle nationale en deuxième lieu, au travers du dialogue avec les institutions publiques centrales ; l'échelle internationale enfin par la présence de la

coopération française et parfois multilatérale. Ils permettent ainsi de faire le lien entre débat global et débat local, entre réalités du terrain et débats globaux.

La présence ici aussi de toutes les parties autour de la même table – États, élus, organisations internationales, nationales et locales – permet cet échange dans un temps quasi immédiat et se révèle d'une souplesse indéniable comme la majeure partie des évaluations de cet instrument le démontre.

Les programmes ainsi se déploient au travers d'un soutien intégré à des projets nationaux et territoriaux centrés autour d'une même problématique et d'une batterie d'activités transversales, d'études, de séminaires ou de rencontres où se partagent les fruits des expériences locales, les expertises des partenaires, et où se tissent et se démultiplient des logiques partenariales nouvelles et croisées, ainsi que des logiques de réseaux

Au sein des deux PCPA coordonnés par Solidarité Laïque (PCM et le Programme régional pour l'initiative locale – Procopil ⁽³⁾), les dynamiques ont abouti à la structuration de plates -formes nationales de sociétés civiles marquant l'héritage local des réalisations des programmes.

Dernier point, mais pas le moindre, les PCPA se concentrent sur les processus et prennent le temps de leur maturation. Étalés sur deux à trois cycles de trois ans chacun, ils constituent un espace-temps d'une durée de dix ans en moyenne, permettant d'agir en profondeur et dans un confort relatif et rare, surtout dans un secteur où la tendance tend encore trop sur des rythmes triennaux peu propices à des logiques d'impact, et cantonnés de fait dans la recherche de résultats immédiats et tangibles, au détriment d'effets ou d'impacts plus durables.

L'interdépendance des sociétés, la solidarité internationale et la gouvernance partagée

En creux des principes et méthodes d'action et d'organisation des PCPA, il y a l'affirmation de la fameuse interdépendance de nos sociétés et de l'indispensable solidarité entre sociétés des différents hémisphères du globe. La gouvernance partagée et la capacité d'interpellation croisée des États du Nord et du Sud par les sociétés civiles du Sud et du Nord, au sein d'une seule et même instance, constituent en la matière une expérience innovante de décloisonnement des frontières pour s'adresser à des enjeux communs.

Ainsi, la coopération pluri-acteurs développée au sein du Procopil autour des Droits de l'enfant en Roumanie,



^{(3) -} http://www.solidarite-laique.asso.fr/ewb_pages/p/programme_protection_enfance_europe_est_PROCOPIL.php.

Bulgarie et République de Moldavie, a progressivement amené les acteurs à interroger également la question des Droits de l'enfant en France et dans l'ensemble de l'espace européen par extension. Ainsi, par delà même de l'interdépendance, il y a l'expression d'une certaine universalité des causes et des enjeux, et d'une recherche d'un consensus entre forces et acteurs différents pour s'y attaquer. Solidarité Laïque s'est très naturellement retrouvé en phase avec ce type d'approches.

Ainsi, pour synthétiser, on peut dire que ces programmes ont constitué un début de revue des paradigmes justement et au travers des éléments suivants : non plus une logique d'aide mais un positionnement net pour une logique réhabilitée de coopération ; non pas des coopérations non gouvernementales, décentralisées ou institutionnelles côte à côte, mais une convergence des trois coopérations au sein d'un même cadre; non pas des projets terrains, des programmes d'échanges et de capitalisation et des exercices de concertation ou de plaidoyer en parallèle, mais un même espace d'expérimentation, de formalisation des pratiques et de valorisation pour mise en dialogue avec les pouvoirs publics.

Pour conclure, si l'on en revient aux principes de l'efficacité de l'aide revisités sous l'angle du partenariat global pour l'efficacité du développement à Busan ⁽⁴⁾, on peut se rendre compte que les PCPA ont constitué et peuvent encore cons-

tituer une forme particulièrement adaptée d'expérimentation et de mise en œuvre effective de ces principes : responsabilité partagée, nous en avons parlé ; complémentarité entre acteurs divers réduisant ainsi la dispersion importante des initiatives et contribuant à mettre plus de cohérence dans le secteur ; appropriation démocratique par la création de cadres de concertation pluri-acteurs ouvrant aux sociétés civiles, et dans certains cas aux populations, les espaces de discussion et de prise de décision; évaluation participative par la mise en place systématique de comités mixtes publics et non étatiques d'évaluation de l'action en fin de programme ; ou encore la contribution à un espace pacifié et ouvert de dialogue entre les États et les acteurs non gouvernementaux permettant de renforcer l'établissement d'environnements propices à la structuration des sociétés civiles et à leur reconnaissance.

Enfin, les PCPA ont progressivement commencé à tester et à pratiquer un début de réciprocité dans leurs activités : tout ne se passe plus sur le terrain au Sud. L'apprentissage et le renforcement des acteurs sont mutuels. La logique d'échange et de partage de pratique en réseau permet de renverser certaines perceptions. L'enjeu de développement n'est pas strictement celui des autres, il nous est commun.

D'autres évolutions possibles

Alors si l'on veut finir sur une note de perspective, il n'est pas exagéré de dire que les PCPA ont bien permis, dix ans avant Busan, quatre ans avant la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, d'innover et d'ouvrir des lieux de mise en œuvre des principes établis depuis. Mais les PCPA ne sont pas allés jusqu'au bout du processus pour autant, les défis étant de taille, tous n'ont pas pu être toujours relevés.

En plus de cela, demeure inexplorée une piste importante d'évolution vers une nouvelle génération de programmes qui aille plus loin et plus nettement encore dans le renouvellement des paradigmes : génération qui devra agrandir le tour de table et impliquer au-delà du MAE français, des ministères sectoriels en face de leurs vis-à-vis dans les pays du Sud, pour agir pleinement à la fois sur nos politiques publiques en ayant les bons interlocuteurs autour de la table, et celles des pays partenaires.

Les PCPA pourraient pour le coup constituer de véritables outils au service de la mise en cohérence des politiques publiques avec les enjeux de développement, ici et au-delà. Cohérence qui constitue tout autant un engagement européen au travers du traité de Lisbonne et français réaffirmé notamment depuis les dernières Assises du développement et de la solidarité internationale. Saurons-nous franchir ce nouveau cap dans la redéfinition de notre politique et de nos instruments de coopération? Les PCPA qui ont constitué une véritable avant-garde expérimentale durant la dernière décennie, peuvent être cette nouvelle tête de pont vers un autre âge de la coopération.

^{(4) –} Voir conclusions du 4^e Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide à Busan – novembre 2011.

Hélène Duclos, François Durand

Les démarches d'évaluation renvoient plus ou moins directement aux politiques et aux contextes socio-politiques dans le cadre desquels elles naissent et s'exercent. Ces politiques se réfèrent à des valeurs, à des modèles qui vont s'inscrire dans les démarches d'évaluation : dans les objectifs, les méthodes mises en œuvre, les critères privilégiés, les outils mobilisés, dans la forme des rapports (les recommandations)... Cette relation, cette corrélation, évidente a posteriori, est tirée des pratiques récentes de Culture et Promotion.

Dans les années 1990 à 2000, la mobilisation des Fonds structurels communautaires à travers les Documents uniques de programmation (Docup) et les Programmes d'initiative communautaire (Pic) ont induit des démarches d'évaluation très formalisées, fondées sur le cycle de projet, le cadre logique, le programme MEANS (1) étant la référence, la « bible » de ces démarches. « L'évaluation apparaît comme un moyen privilégié offrant tant aux autorités nationales que communautaires, les garanties nécessaires pour que les fonds communautaires soient utilisés au mieux des intérêts des citoyens

de l'Union » (2). C'est une logique d'application efficace des programmes qui domine.

Début des années 2000, Culture et Promotion s'est investi dans l'évaluation de l'utilité sociale des associations. L'utilité sociale y est pensée comme l'objet de l'évaluation, le projet, l'action en étant le périmètre. Elle s'éloigne de l'évaluation classique de projets, centrée sur les objectifs. Elle s'appuie sur la coconstruction d'un référentiel d'évaluation de l'utilité sociale avec l'ensemble des parties prenantes : membres salariés et bénévoles de l'association, partenaires financiers et techniques, usagers, bénéficiaires habitants. Elle marque surtout l'appropriation de démarches d'évaluation par les acteurs de terrain (3).

Nous nous référons dans cet article à des démarches d'évaluation plus récentes liées aux nouveaux modes de coopération entre le Nord et le Sud. Depuis plusieurs années, Culture et Promotion a réalisé des évaluations de programmes/projets de coopération, menés de société civile à société civile, entre acteurs du Nord et du Sud. Or, ces évaluations présentent un certain nombre de caractéristiques, liées au nouveau contexte



Hélène Duclos

de la mondialisation, aux nouvelles politiques et aux nouveaux modes de coopération. Le temps de « la compassion », celui de « la domination » du Nord sur le Sud, l'imposition des modèles de développement, laissent la place aujourd'hui à une situation plus incertaine, à plus d'accompagnement à « l'émancipation », à plus de partage...

Ce nouveau type de coopération infléchit directement les modalités de l'évaluation. Nous présentons ciaprès les principales caractéristiques de ces programmes et, ensuite, quelques points d'inflexion en matière d'évaluation.

I - Contexte, politique et programme de référence

Les considérations qui suivent sur l'évaluation renvoient plus particuliè-

rement aux différents Programmes concertés pluri-acteurs (PCPA) en

cours ou récemment terminés. Ces différents PCPA présentent un cer-

^{(1) –} Méthodes d'évaluation des actions de nature structure (MEANS) est un programme de la Commission européenne. Voir la Collection MEANS en six volumes, Offices des publications officielles des communautés européennes, Luxembourg, 1999.

^{(2) –} E. Landaburu, dans la préface de la collection MEANS, Volume 1.
(3) – Hélène Duclos, « Quels enseignements tirer de l'évaluation de l'utilité sociale dans le secteur de l'économie sociale et solidaire ? », in La notion d'utilité sociale au défi de son identité, Société Française d'évaluation, L'Harmattan, 2010. Hélène Duclos, Jean-Édouard Gresy, Guide d'évaluation de l'utilité sociale de la médiation sociale, CIV. Cahiers pratiques, 2009.

Les obiectifs de trois des six PCPA (+ PCPA Congo, PROJEG Guinée, PCPA Cameroun) Dans son étude préalable, le Procopil est resserré sur la problématique de la bientraitance des enfants. L'objectif général en 2006-2007 est la lutte contre les maltraitances infantiles et la promotion des pratiques Procopil (Roumanie, Bulgarie, Moldavie) de bientraitance. En 2008, le Procopil hausse la barre de ses objectifs politiques : l'objectif général devient « l'amélioration des politiques publiques dans le domaine de la petite enfance ». Le PCM avait au départ un objectif large de lutte contre la pauvreté et les inégalités (1999-2005). Dans le PCM cadre du PCM 2, il se recentre sur la jeunesse. L'objectif général est alors : « Ensemble pour accompagner (Maroc) la jeunesse marocaine à être actrice d'un développement humain et solidaire ». Le PCM 3 (2010-2013) a le même objectif général mais se distingue par la dimension politique de ses objectifs spécifiques. Le PCPA Algérie est dès son départ centré sur l'amélioration de la situation de la jeunesse et de l'enfance. C'est un programme qui met en avant le renforcement de la société civile. Son objectif général pour la Joussour (Algérie) période 2010-2012 est de « contribuer au renforcement des associations algériennes et françaises actives dans les domaines de l'enfance et de la jeunesse et [d']améliorer la prise en charge et la place de cette population cible en Algérie.

Tableau extrait de : Évaluation stratégique de l'instrument Programme concerté pluri-acteurs (PCPA), F3E, AFD, juillet 2012

tain nombre de caractéristiques communes :

- Deux postulats sont aux sources de ces programmes : la société civile a un rôle positif voire décisif dans la diffusion de la démocratie, ellemême vue comme cadre ou facteur indispensable au développement ; la concertation entre acteurs de la société civile et pouvoirs publics est un atout voire une nécessité pour une mise en œuvre efficace de politiques de développement.
- Chaque programme cible une problématique particulière qui a été identifiée, diagnostiquée en amont,

et qui mobilise les acteurs de la société civile et les pouvoirs publics concernés : la protection de l'enfance ; la jeunesse ; le renforcement des capacités de la société civile...

- Le PCPA est toujours un jeu à quatre, même si certains « jouent le jeu » plus que d'autres : pouvoirs publics du Nord et du Sud, organisations de la société civile du Nord et du Sud. Ce jeu prend la forme d'un ensemble de projets co-construits, coréalisés.
- Le programme se déroule sur un temps relativement long (six à douze ans), scandé par des phases de trois

ans, avec évaluations et réorientations possibles.

• Chaque programme se donne une organisation « représentative » (assemblée plénière, comité de pilotage, chef de file...) qui assure la gouvernance de l'ensemble, avec l'idée de transférer progressivement le pilotage au Sud.

Ces programmes, et donc les conditions, les formes, l'usage des évaluations qui en sont faites, sont fortement liés à la situation des relations entre société civile et pouvoirs publics.

II – Caractéristiques de l'évaluation

Ce type de programme induit des démarches d'évaluation particulière, qui touchent tous les éléments du système d'évaluation.

La construction des cahiers des charges

Dans les évaluations classiques, le cahier des charges était défini par le commanditaire de l'évaluation qui était le financeur du programme. Dans les PCPA, le commanditaire est double, voire triple ⁽⁴⁾. Il y a bien sûr le financeur, en l'occurrence l'Agence française de développement, mais également l'association de solidarité internationale qui a mis en œuvre l'action. Le cahier des charges de l'évaluation est défini collectivement. Son contenu, ses orientations montrent généralement qu'il

est établi pour être autant, voire plus, au service de l'association que du financeur. C'est un outil pour que l'Organisation non gouvernementale (ONG) puisse mieux rendre compte de son action, mais aussi puisse en tirer des enseignements pour des développements dans la suite du projet évalué ou dans d'autres cadres. In fine, c'est souvent plus l'association que le bailleur qui fera

^{(4) –} Une structure d'appui à la mise en œuvre des études et évaluations dans le secteur de la coopération internationale, le F3e, est parfois également cosignataire

usage des résultats de l'évaluation.

Les critères

Les évaluations se réfèrent généralement à une grille de quatre ou cinq méta-critères : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la viabilité/durabilité. Dans les évaluations qui nous intéressent, les critères d'efficience (la crainte des « usines à gaz ») et d'efficacité restent très présents et prégnants, mais, de plus en plus d'importance est donnée à la pertinence/cohérence et aux questions de pérennisation plutôt que de viabilité. L'idée, le critère d'une utilité politique, institutionnelle, sociale apparaît... Ce nouvel équilibre entre les critères est généralement le résultat d'une co-construction des termes de référence entre chef de file et bailleurs.

Les questions évaluatives

Cette première inflexion se retrouve dans ce qu'on peut appeler les questions évaluatives. Ainsi, la question qui devient centrale est le plus souvent celle de la gouvernance : le projet a-t-il permis aux acteurs d'acquérir plus d'autonomie, de responsabilité, de participation, de capacité collective d'organisation et de gestion? Quelle est la plus-value dans ces différents domaines ? Va-ton plus loin dans la définition commune de politiques publiques ? Ces questions (et le programme luimême) vise d'abord des bénéficiaires « intermédiaires » (responsables et techniciens d'association ou de collectivités plutôt que « finaux » (les populations). À travers l'analyse des processus (plus que des résultats), elles visent à nourrir une réflexion stratégique.

Les méthodes d'évaluation

L'évaluation quantitative, le contrôle et la vérification de batterie d'indicateurs sont de plus en plus difficilement acceptés par les acteurs du Sud. L'accent est mis sur le qualitatif, la compréhension, l'écoute de la parole des acteurs. La démarche d'évaluation s'adapte à la demande. Si l'évaluation garde la même rigueur, elle devient plus souple dans ses modalités de mise en œuvre pour être en phase avec les besoins des commanditaires de l'évaluation. La forme de l'évaluation change : on passe de l'évaluation externe à la coévaluation ou l'auto-évaluation accompagnée. Le regard extérieur n'est plus le seul regard autorisé... La démarche de l'évaluation devient participative. Dès lors, les enquêtes de terrain, sous certaines conditions, peuvent être menées par les acteurs eux-mêmes ; des ateliers d'échange avec le chef de file, les porteurs de projet, les acteurs de terrain, peuvent venir valider, préciser, voire contester les constats, analyses, perspectives proposées par l'évaluateur...

La capitalisation

Elle est la fille de ces nouvelles formes d'évaluation. Elle est très liée au transfert, ou plutôt à l'appropriation de nouvelles formes de gouvernance qui est au cœur de ces programmes. Désormais, les acteurs du Nord et du Sud qui se retrouvent dans des projets, se doivent de partager, mutualiser, mais aussi de capitaliser. Tout se passe comme si la mise en œuvre du programme était aussi un temps de recherche-action, où on échange, on innove, on crée des situations

nouvelles qu'il faut s'efforcer de formaliser pour les réinvestir plus tard. On apprend autant de l'échec que de la réussite. Peut-être laisse-t-on davantage de place au hasard? Cette capitalisation n'est pas une accumulation inutile de savoir, mais un renforcement des capacités individuelles et collectives, pour améliorer les gouvernances.

La difficile réciprocité

L'échange est le premier degré vers la réciprocité. Celle-ci suppose d'abord estime et reconnaissance réciproques; puis communication, valorisation des expériences conduites, des apports et des acquis notamment dans le Nord. Enfin, circulation des regards et de l'expertise, questionnement croisé. Force est de constater qu'on reste le plus souvent sur la première marche de cette réciprocité. Domine toujours l'évaluation du Sud par le Nord : on étudie les apports du Nord vers le Sud, rarement ce que le Sud apporte au Nord. Une des raisons de cette dissymétrie récurrente se trouve sans doute dans les financements, qui viennent toujours majoritairement du Nord, mais aussi dans le fait que la logique dominante, reste, malgré la volonté de réciprocité, une logique allant du Nord vers le Sud.

De nouvelles compétences et dispositions nécessaires aux évaluateurs



Depuis longtemps, les évaluations sont réalisées par des binômes ou des équipes intégrant évaluateurs du Nord et du Sud. Les évaluations des PCPA peuvent également être réalisées par des équipes d'évaluateurs uniquement du Nord. En effet, il ne s'agit pas d'afficher une équipe Nord-Sud pour le principe. Tout se passe dans le fonctionnement effectif de ces binômes ou de ces équipes, dans les rôles attribués à chacun et. surtout, dans la prise en compte effective de la parole des acteurs (bénéficiaires intermédiaires et/ou finaux), notamment de ceux du Sud. Dans tous les cas, l'évaluation relève d'un processus, plus que d'une procédure, où se confrontent des regards différents... Créer des situations qui autorisent cette expression, qui mettent chacun en situation d'écouter l'autre, qui permettent de formuler une parole commune, d'esquisser ce qui peut ressembler à un début de négociation entre des acteurs aux intérêts différents... On est loin des batteries d'indicateurs...

Un pilotage partagé de l'évaluation

Le comité de pilotage de l'évaluation évolue également. Le bailleur n'est plus l'acteur central du comité ; le chef de file du programme évalué y a tout autant sa place. On constate même, souvent, qu'il peut y être prépondérant. Il est d'ailleurs le principal contact de l'évaluateur. C'est souvent le couple « chef de file du programme et évaluateur » qui cadre la mission avant que celle-ci ne soit présentée au comité de pilotage. La prochaine évolution serait peut-être une meilleure intégration des acteurs du Sud dans les comités de pilotage. Il est vrai que des questions matérielles freinent les comités de pilo-

tage plus élargis.

Il ressort de tous ces éléments que l'évaluation tient bien sa place. Elle est un outil au service des acteurs et elle s'adapte aux évolutions des actions que ceux-ci mènent. Puisque le projet devient un processus, l'évaluation se fait démarche d'appréciation plutôt qu'outil de mesure stricto sensu. Il n'y a plus de méthode type mais un dispositif qui, tout en restant rigoureux, s'adapte aux besoins des commanditaires, qu'ils soient bailleurs ou acteurs de terrain.



Eau Vive Internationale Vers une nouvelle organisation et de nouveaux équilibres

Laurent Chabert-d'Hières, directeur d'Eau Vive Internationale, retrace les évolutions récentes de l'ONG qu'il anime. Il revient aussi sur le rôle de la Coalition eau.



Un mouvement engagé : Eau Vive Internationale

Laurent Chabert-d'Hières

Depuis sa création, en 1978, Eau Vive Internationale s'est efforcée, comme la plupart des ONG francaises de sa génération, d'apporter aux communautés rurales africaines du Sahel une amélioration de leur vie quotidienne : eau, assainissement, santé, instruction, productions maraîchères et agricoles, formations de toute nature, etc. Les projets ont été nombreux. En trente-cinq ans, près de deux millions de personnes ont bénéficié, à un titre ou à un autre, d'un appui d'Eau Vive Internationale, pour un financement cumulé dépassant 61 millions d'euros : plus de 1 500 points d'eau, des dizaines d'écoles, centres de santé, maternités, d'innombrables actions de formation ont permis à ces femmes et ces hommes du Sahel de vivre dans des conditions de vie plus décentes.

Reconnaître les capacités et responsabiliser les acteurs locaux

Pour réaliser ces actions sociales, Eau Vive Internationale a pris soin de responsabiliser les acteurs locaux : initiative des actions à mener, planification locale, apport de l'investissement initial, gestion des projets, évaluation de l'impact. À chaque étape d'un programme, les acteurs locaux ont mis en œuvre eux-mêmes les actions. L'aide extérieure n'a de sens que si elle est mise à disposition des acteurs locaux et leur permet de progresser par eux-mêmes, à leur rythme, au plus près de leurs besoins, avec leurs propres capacités. Aider pour améliorer la vie des gens c'est bien, utiliser cette aide pour qu'elle soit facteur d'émancipation, de progression individuelle et collective, de prise de conscience des enjeux locaux, nationaux, mondiaux, c'est mieux encore.

Derrière ces pratiques, sans cesse améliorées au fil du temps parce que sans cesse à adapter à une réalité mouvante et à des besoins nouveaux, Eau Vive Internationale a des convictions fortes. L'Afrique est capable du meilleur et n'a pas besoin de leçons, simplement d'un appui adapté à des dynamiques locales qui sont fortes et encore trop méconnues. Le développement de l'Afrique (et de bien d'autres parties du monde...) demande une mobilisation citoyenne plus déterminée, une place plus grande de la société civile dans le dialogue national, la prise de déci-



Laurent Chabert-d'Hières

sions concernant l'ensemble de la population. Certes, les États ont une responsabilité particulière et un devoir de proposer des services publics de qualité, des normes, des droits, des plans d'action nationaux. Certes, le développement du secteur privé est nécessaire pour donner des perspectives d'emploi, notamment à la jeunesse, et élever le niveau de vie. Oui, la décentralisation au profit des communes est une nécessité pour assurer des services publics de proximité performants. Mais rien de tout ceci ne peut progresser sans une prise de conscience et un investissement citoyen, individuel et collectif, qui permet à chaque être



Une borne fontaine : une eau de meilleure qualité, plus proche qui élimine la corvée d'eau.

humain de contribuer, d'influencer, d'exercer ses droits et devoirs, de devenir acteur de développement. En Afrique comme ailleurs ; et en France, tout particulièrement, ou chaque adhérent ou donateur d'Eau Vive Internationale est encouragé à remettre en cause ses a priori, à écouter avant d'agir, à reconnaître les capacités africaines autant que ses propres atouts pour peser sur l'approche française de l'aide, à changer son regard sur l'Afrique et plus globalement sur la solidarité internationale.

Quand « l'intérieur » devient source principale de la capacité à agir

Pour donner vie à ces idées, à ces ambitions, Eau Vive Internationale a engagé depuis plusieurs années un nouveau tournant. D'abord en infléchissant sa stratégie : aider les communautés africaines ne suffit pas, il faut qu'elles trouvent en elles les moyens matériels, financiers, intellectuels, culturels, de changer elles-mêmes leur destinée. Chaque jour, le dialogue entre les équipes d'Eau Vive Internationale et les populations fait naître une prise de conscience dans les villages : même avec des moyens limités, chacun d'entre eux peut progresser avec ses propres compétences, sa propre détermination. La motivation, la capacité d'agir vient bien plus de l'intérieur que de l'intervention extérieure, aussi pertinente soit-elle. Aux côtés des actions sociales, se sont donc développées des activités de renforcement de capacités, de sensibilisation citovenne, de formation au plaidoyer, d'appui à la maîtrise d'ouvrage communale, etc.

Et pour que cette stratégie puisse se développer au sein de la structure, Eau Vive Internationale s'est transformée. Depuis ses débuts ONG française avec des délégations opérationnelles au Sahel, elle devient union de cinq ONG nationales fédérées, Eau Vive Mali, Niger, Burkina Faso, Sénégal, France, en attendant des extensions futures. Autour des équipes salariées et du travail de terrain, s'est progressivement constituée une vie associative : des militants viennent rejoindre des professionnels pour mener ensemble le

combat contre la pauvreté, l'injustice, le fatalisme, l'afro-pessimisme. Une réflexion associative démarre, des stratégies nationales voient le jour, des citovens ordinaires travaillent ensemble au progrès de leur pays, en lien avec d'autres mobilisations dans les pays voisins. Progressivement, chaque citoyen et militant d'Eau Vive Internationale constate sa capacité d'influence, la force de l'action collective. la combinaison fructueuse entre action de terrain au plus près des plus démunis et action de plaidoyer auprès des instances décisionnaires. Eau Vive Internationale n'est plus un dispositif d'aide depuis la France « développée » vers une Afrique « en panne ». Elle devient un mouvement international, militant et professionnel, au service d'un développement partagé et concerté, de la répartition équitable des richesses, de la démocratie locale, de l'indispensable solidarité locale, nationale, internationale.

Changer les habitudes, les pratiques, les partenariats

Cette évolution ne va pas sans difficultés. Il faut changer les mentalités et pratiques en interne, et faire évoluer aussi les partenariats techniques et financiers, avec de simples donateurs particuliers comme avec les bailleurs de fonds institutionnels ou fondations privées, et ce dans une période où l'argent se fait plus rare et où les égoïsmes réapparaissent. Il faut faire évoluer une structure, des habitudes, dans un contexte où le milieu associatif reste fragile, vulnérable aux reflux de l'aide internationale, aux incertitudes du quotidien. Il faut donner confiance à chacun, dans ses propres capacités comme dans cette nouvelle ambition pour Eau Vive Internationale. Elle a des points d'appui solides : des compétences professionnelles affirmées, des adhérents convaincus, la confiance des autres acteurs de coopé-



http://www.eau-vive.org/plaidoyer/ong-et-collectifs-partenaires.html



La corvée d'eau

ration et leur intérêt manifeste à soutenir Eau Vive Internationale dans sa démarche, etc. Mais l'engagement citoyen, l'efficacité collective, la durabilité d'un mouvement militant constituent toujours un pari sur l'Homme, sur sa volonté de changement, de peser lui-même sur ce changement.

Eau Vive Internationale n'en est pas moins déterminée. Et l'actualité mondiale lui donne raison. Partout des mobilisations locales émergent, des citoyens s'organisent, des « ordres établis » financiers ou politiques sont contestés, des mouvements populaires prennent la parole, des pressions aboutissent à des changements de politique. Eau Vive Internationale le sait bien, qui se bat en particulier pour l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous, au droit à l'eau pour tous.

Ces combats ne sont pas réellement affaire de ressources naturelles, de contexte géographique ou hydrogéologique, de moyens techniques ou financiers, etc., mais bien plutôt de volonté politique.

Une volonté politique qui dépend largement de l'engagement citoyen, pesant par ses votes, ses campagnes, ses idées.



« Coalition eau » : les ONG françaises mobilisées pour l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous

Laurent Chabert-d'Hières

Des ONG très actives sur le terrain

Les ONG françaises sont très actives dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, la plupart en Afrique subsaharienne, mais aussi en Asie du Sud-Est et centrale, en Europe de l'Est, c'est-à-dire là où les besoins sont les plus criants. Elles interviennent dans des contextes d'urgence humanitaire, en Haïti par exemple, pour apporter l'eau et un assainissement minimal à des gens démunis de tout après un conflit ou une catastrophe. Il y a aussi celles, comme Eau Vive Internationale, qui soutiennent, avec des communes du Sud partenaires, la mise en place de services d'eau et d'assainissement dans des communautés rurales, des centres secondaires, des quartiers urbanisés. Il y a encore celles qui travaillent au niveau des bassins

versants des grands fleuves (Niger, Congo, Danube...) pour défendre les intérêts des populations riveraines, organiser et former les usagers au dialogue avec des institutions, tout ceci dans un objectif de partage des ressources et de paix entre des pays tributaires d'une même ressource en eau. D'autres encore lancent des campagnes de sensibilisation de l'opinion publique.

Coalition eau : interpeller les décideurs

Ces ONG savent que l'action de terrain ne suffit pas et que l'interpellation des décideurs, à tous les niveaux, est une nécessité pour que l'accès à l'eau pour tous devienne une réalité, pour que le droit à l'eau et à l'assainissement, reconnu en juillet 2010 par les Nations-Unies, devienne une réalité opposable dans

tous les pays du monde. Vingt-huit d'entre elles ont, de ce fait, décidé de se réunir dans un collectif, la Coalition eau, et ont choisi de s'engager sur trois priorités.

La première consiste à réaliser un travail de veille permanente sur l'aide française dans ce secteur. Une étude approfondie a été réalisée qui montre que cette aide se fait majoritairement sous forme de prêts et non de dons, ce qui peut se concevoir pour des pays émergents, beaucoup moins pour les pays les plus pauvres et déjà fortement endettés.

Deuxième constat : l'argent ne va pas assez vers les pays qui en ont le plus besoin, c'est-à-dire ceux qui sont les plus en retard dans l'accès à l'eau des populations. Il est surtout fléché vers les pays solvables, notamment les pays à revenu inter-

médiaire qui ont des capacités d'emprunt et de remboursement de ces emprunts. Et de manière globale, les ONG demandent que cette aide soit mesurée chaque année de manière plus transparente et évaluée dans son impact.

Par ailleurs, la Coalition eau soutient les principes et la pratique de la coopération décentralisée et plus globalement de la nécessaire solidarité internationale dans le domaine de l'eau. Des collectivités du Sud tissent des partenariats avec des collectivités françaises, pour mener des activités très diverses : réalisation d'infrastructures, formations, renforcement institutionnel de la commune, planification locale, dialogue entre élus, mise en place d'intercommunalités, etc.

Pour la Coalition eau, cette coopération est pertinente et efficace, donc à encourager, et elle propose qu'au Sud, des ONG professionnelles viennent soutenir cette maîtrise d'ouvrage communale, et, qu'au Nord, des ONG françaises viennent soutenir la mobilisation des collectivités. Élus locaux et services techniques d'une part, professionnels et militants dans les ONG d'autre part, nous avons des choses à faire ensemble.

La Coalition eau milite pour que la société civile, en particulier les citoyens et usagers des services d'eau et assainissement, soient systématiquement associés à leur mise en place et à leur gestion. Ce service ne peut en effet être entièrement et uniquement confié à l'autorité publique ou au secteur privé, selon les mo-



http://www.coalition-eau.org/spip.php

dalités de gestion. Certes, ces deux acteurs ont un rôle majeur à jouer, mais les usagers ont le droit et le devoir d'intégrer les mécanismes de concertation et de décision.

C'est le sens du chantier « Dynamiques africaines » : afin d'améliorer la mise en œuvre, l'efficacité et la cohérence des politiques publiques pour un accès à l'eau et à l'assainissement pour tous, la Coalition eau soutient, en Afrique, l'émergence et la structuration d'associations, ONG, mouvements de citovens et d'usagers, capables de peser sur les décisions publiques, de participer à l'indispensable régulation et contrôle des marchés passés et de la tarification, etc., de s'assurer que les services publics sont vraiment tournés vers la satisfaction des besoins des

populations.

Enfin, la Coalition eau porte la voix des ONG françaises dans les événements nationaux ou internationaux dédiés à l'eau et à l'assainissement. Avec « l'Effet papillon », rassemblement de près d'une centaine d'ONG internationales travaillant dans ce secteur, elle a été fortement impliquée dans le Forum mondial de l'eau, à Marseille, en mars 2012. Elle a défendu la vision des ONG au sommet Rio +20 et prépare désormais le Forum mondial de l'eau de Daegu, en Corée du Sud, au printemps 2015. Partout où des concertations ont lieu, des décisions se prennent, la Coalition eau veut porter les analyses, les propositions, et parfois les exigences des ONG.

Galilée au Cameroun

S'appuyer sur les compétences locales pour en dynamiser le développement



Galilée, association du Nord-Pas-de-Calais, membre associé du réseau Culture et Promotion, a décidé de se lancer dans la coopération internationale. **Rémi Manier**, animateur, décrit et analyse comment s'est mis en place ce partenariat et il en tire un premier bilan.

Galilée au Cameroun... l'idée peut sembler saugrenue pour une association qui depuis dix ans inscrit son action dans la proximité.

L'association Galilée soutient les initiatives sociales et solidaires : elle accompagne les collectivités locales et les associations dans leurs projets, de la phase de réflexion à la mise en place des activités. L'une des caractéristiques de cet accompagnement est d'amener le porteur de projet à ancrer son projet au sein du territoire : analyse des besoins, identification de l'utilité sociale, mise en relation avec des partenaires éventuels...

Revendiquant l'importance de connaître le territoire et ses acteurs afin d'accompagner au mieux les projets et de les inscrire dans la réalité locale, Galilée ne souligne pas moins la nécessité de regarder ce qui se fait ailleurs pour découvrir d'autres pratiques, apprendre et échanger. Engager un partenariat avec un organisme intervenant dans le développement local au Cameroun

Palilée Galilée

est un moyen pour l'association de prendre du recul, et s'interroger sur les pratiques, mais aussi de développer un nouveau projet mobilisateur pour les bénévoles de Galilée. Transmettre, partager des outils, détailler les méthodes permet de regarder différemment la façon de faire et de la soumettre à un regard extérieur.

Militant d'un développement solidaire et participatif, Galilée est sensible aux problématiques rencontrées dans les pays du Sud, auxquelles les collectivités locales et associations peuvent apporter des réponses. Sans solutions toutes faites, Galilée pense qu'un dialogue constructif avec des acteurs locaux du Sud peut permettre d'imaginer ensemble des modes d'échanges et de développement plus équilibrés basés sur l'engagement des élus et la mobilisation de la société civile.

Une phase de maturation importante a permis de mieux identifier les partenaires et le contexte local dans lequel leur projet s'insère. Le partenariat établi avec l'Institut pour la gouvernance en Afrique centrale (Igac), à Yaoundé (Cameroun), vise à favoriser la montée en compétences d'un organisme local à même d'accompagner les projets inscrits dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire, portés par les habitants, les associations ou les



Rémi Manier

collectivités. Agir à l'international ne se fait pas sans difficulté, mais le projet offre de nombreuses perspectives pour l'association.

Naissance du partenariat

En 2010, un administrateur de l'association Galilée, Brice-Arsène Mankou, établit le contact entre les membres de l'association et l'Igac. Ancien journaliste en République du Congo et universitaire, Brice-Arsène Mankou conserve des liens forts avec l'Université catholique de Yaoundé. L'Igac regroupe de nombreux étudiants ou jeunes diplômés de cette université et a pour objectif d'améliorer la qualité du management des affaires publiques en Afrique. L'Institut propose un programme de formation continue et ses membres produisent de nombreuses



études sur les politiques publiques et le développement local. Plutôt orienté dans le champ de la recherche, l'Igac a alors pour ambition de développer ses compétences en matière d'accompagnement des collectivités locales dans leurs projets. Le lien avec Galilée est établi.

En 2010 et 2011, plusieurs rencontres sont organisées entre les membres des deux organismes. Le déplacement de Cyrille Nyeck, directeur de l'Igac, à Saint-Omer, puis celui de Jean-Paul Moutiez, directeur de l'association Galilée, et de Brice-Arsène Mankou, à Yaoundé, permettent d'apprendre à mieux se connaître et d'identifier les problématiques du développement local ici et là-bas. Les deux organismes vont alors constater la convergence de

leurs objectifs et la complémentarité de leurs métiers.

• Convergence des objectifs: les deux ONG ont pour objectif commun la mise en œuvre de stratégies de développement territorial économiques et sociales équitables, fondées sur la mobilisation de toutes les compétences et la participation des populations.

• Complémentarité des métiers :

l'Igac est à la fois un organisme de formation de haut niveau spécialisé dans les différents thèmes du développement local, et un « Think tank » (production d'audits et de propositions pour l'amélioration de l'action publique et l'organisation de séminaires, entre autres activités). Quant à Galilée, c'est une association spécialisée dans l'appui aux

collectivités pour l'élaboration de politiques de développement, ainsi que dans l'accompagnement des initiatives de l'économie sociale et solidaire.

Le principe d'un partenariat est donc acté entre les deux organismes.

Ces visites aboutissent à la création de Galilée Cameroun dans l'optique de proposer localement un panel de compétences complémentaires à celles de l'Igac : accompagnement technique des collectivités et des porteurs de projets. Cette nouvelle association est indépendante de Galilée Saint-Omer, qui est cependant disposée à lui apporter un appui multiforme : concours technique, transfert d'outils, formation des responsables.

Par ailleurs, l'Igac et Galilée cons-

tatent que le partenariat technique développé entre les deux organismes doit être, pour être efficient, complété par des accords de partenariat portant sur des projets de développement impliquant des collectivités françaises et camerounaises. Des rapprochements sont initiés entre une commune d'arrondissement de Yaoundé et des intercommunalités du Pas-de-Calais. Une convention est signée en juillet 2012.

L'Agence d'urbanisme de la région de Saint-Omer est également associée à ce partenariat. En effet, Galilée Cameroun souhaite développer une expertise en matière de planification urbaine afin d'accompagner les collectivités locales dans la réponse qu'elles peuvent apporter à une urbanisation galopante et anarchique.

Le projet (2012-2014)

Le projet vise à accompagner des acteurs camerounais dans la création d'une ingénierie locale au service du développement. Des résultats tangibles en sont attendus à court et moyen terme :

- Accompagnement d'initiatives portées par les habitants, les associations et/ou les collectivités répondant aux valeurs de l'économie sociale et solidaire.
- Appui à la commune de Yaoundé, troisième en matière d'aménagement de son territoire et d'expérimentation d'un budget participatif.

Réciproquement, les échanges avec les techniciens camerounais permettront de sensibiliser le personnel et les élus des collectivités locales de la région de Saint-Omer sur l'analyse des problématiques du territoire et les possibilités d'y répondre de manière innovante. Par exemple, un travail a déjà été engagé sur les budgets participatifs, qui existent dans de nombreuses collectivités au Cameroun mais peu développés en France.

Plus largement, le programme d'actions défini permettra de sensibiliser la population par le biais des associations et des lycéens. Des échanges seront mis en place entre des associations audomaroises et camerounaises sur la base de la réciprocité et de l'échange de pratiques. Le but n'est pas ici de mettre en place des actions de financement ou des dons, mais bien d'échanger pour enrichir les actions là-bas comme ici. Plusieurs lycées audomarois souhaitent également s'impliquer: mettre en place un partenariat avec des établissements camerounais leur permettra de travailler avec leurs élèves sur la connaissance de l'autre, la découverte d'autres cultures et modes de vie, la mobilité, les valeurs de l'éducation populaire, la solidarité...

En matière d'appui technique, trois niveaux de coopération sont définis :

1. Le Point Accueil Association (pôle ressource à la vie associative du Pays de Saint-Omer, service propo-

sé par l'association Galilée) soutient l'Incubateur des associations (structure d'appui aux associations de Yaoundé 3e, service porté par l'Igac). Le projet permet à l'Incubateur d'établir un diagnostic des acteurs de son territoire (habitants engagés, leaders d'opinion, associations) et de leurs besoins. Sur cette base, un programme d'actions sera établi afin de soutenir le développement des associations et la montée en compétences des bénévoles associatifs. Le Point Accueil Associations apporte son expertise en matière de diagnostic de territoire, d'identification des besoins des acteurs locaux, de méthodologie d'accompagnement des bénévoles et d'élaboration de programmes de formation.

- 2. Galilée Saint-Omer soutient le développement de Galilée Cameroun afin que cet organisme développe une ingénierie dans l'accompagnement des projets des collectivités et de l'économie sociale et solidaire. Des échanges d'outils, de méthodologie, des analyses d'expériences... permettront aux techniciens de Galilée Cameroun de gérer leur structure en interne et de monter en compétences dans leur travail d'accompagnement des projets portés par les collectivités locales et les associations.
- 3. L'Agence d'urbanisme et de développement de la Région de Saint-Omer accompagne, en lien avec Galilée Cameroun, la commune de Yaoundé 3^e, dans sa politique







Source: http://www.galilee-asso.fr/, rubriques « Coopération décentralisée », « Détail des axes du projet Cameroun »

d'aménagement du territoire. Il s'agit d'abord pour la commune de mieux connaître son territoire par la mise en place d'un observatoire statistique municipal construit à partir d'une large concertation. Les données recueillies et la construction d'une vision partagée de l'occupation de l'espace permettront à la commune d'élaborer des documents de planification de son territoire. La mise en œuvre de cette stratégie se concrétisera par des actions de sensibilisation au civisme fiscal et, si la commune valide la démarche, l'expérimentation du budget participatif.

Le rôle de l'Agence d'urbanisme et de développement de la région de Saint-Omer est de fournir un appui technique à la réalisation des activités, de partager des outils méthodologiques (cartographie, planification...) et de faire le lien avec des politiques d'urbanisme menées ailleurs en Afrique.

Une mise en place complexe

La maturation de ce projet ne s'est pas faite sans difficultés.

Co-construire, c'est donner un cadre général et laisser les partenaires s'approprier le projet pour l'orienter selon leurs besoins. Cette approche cherche à mettre les partenaires sur un réel pied d'égalité (alors que de nombreux projets de coopération sont construits selon une démarche verticale). Néanmoins, ce temps de concertation peut amener certains acteurs à tenter de donner au projet une dimension qui les avantage. Galilée a ainsi dû faire face à des tentatives de récupération politique du projet. La recherche de partenariats, avec des organismes et collectivités locales du Nord, permet aux hommes politiques camerounais de s'afficher afin de montrer à leur population qu'ils parviennent à mobiliser expertises et financements.

Celui qui vient de l'extérieur est sou-

vent vu par les acteurs institutionnels comme un meilleur expert que les acteurs locaux. Certaines collectivités locales ou associations camerounaises s'adressent directement à Galilée Saint-Omer pour obtenir un accompagnement. L'association Galilée les oriente alors vers Galilée Cameroun qui se charge d'accompagner le projet, même si, en parallèle, il y a un échange avec Galilée Cameroun sur le travail engagé. De même, au sein de ce partenariat, Galilée essaie de valoriser les échanges Sud-Sud en mettant en relation les acteurs locaux camerounais avec des structures du Cameroun ou d'autres pays d'Afrique qui ont développé des projets dans le même domaine d'intervention. Là aussi, il est compliqué de montrer que l'on dispose de ressources en interne et d'expériences innovantes à proximité.

Dans la région de Saint-Omer, impliquer les collectivités locales n'a pas été aisé. Les finances étant aujourd'hui particulièrement contraintes, de nombreux élus ont des réticences à s'engager dans des partenariats à l'international dont ils mesurent mal les implications à moyen terme.

« L'affichage » de la coopération est également un sujet de débat. Si certains élus valorisent cet engagement, d'autres revendiquent la discrétion par crainte de répercussions électorales!

Bilan et perspectives

L'État camerounais s'inscrit dans une dynamique de décentralisation. Les collectivités locales se trouvent souvent démunies faute de moyens et de ressources humaines leur permettant de répondre aux nouvelles compétences qu'elles doivent assumer (celles-ci n'étant d'ailleurs pas toujours clairement définies). Face à ces contraintes et à l'« absence

d'État » dans de nombreux domaines, les collectivités locales tentent de s'organiser afin d'apporter des réponses aux besoins de leurs populations. Elles rencontrent cependant de nombreux obstacles, notamment en interne : lourdeur administrative, corruption, postures politiciennes...

Les techniciens de l'Igac, en mettant leurs compétences au service des projets des collectivités locales et de la société civile, entendent concourir à la mise en place d'initiatives visant à répondre aux problématiques du territoire.

En inscrivant Galilée dans ce partenariat avec l'Igac, l'association souhaite bâtir une coopération équilibrée entre l'ensemble des partenaires. L'élaboration du projet a montré que construire ce type de relation ne se fait pas sans obstacles. Afin d'éviter les écueils de la récupération politique ou de la coopération descendante, le projet privilégie très largement l'échange au niveau des techniciens. Des temps de travail, via Internet, permettent de faire le point régulièrement sur les activités en cours. La prochaine visite de l'équipe de Galilée Cameroun doit constituer un temps fort durant lequel il est prévu un partage des façons de travailler, et d'initier les partenariats avec des lycées et associations locales. Même si un tel projet, mené à l'international, laisse peser de nombreuses incertitudes du fait de la fragilité des partenaires (déficit de ressources, turn-over important, risques politiques...), les deux années passées à élaborer le projet a permis de mieux comprendre les environnements et enjeux respectifs, de vérifier la convergence des finalités et de créer un « langage » partagé (avoir les mêmes représentations derrière les mêmes mots) : conditions indispensables à un partenariat dynamique et durable.

Conseil général d'Ille-et-Vilaine Deux éclairages sur la coopération décentralisée

La politique de coopération décentralisée du département d'Ille-et-Vilaine s'est recentrée sur deux pays : avec la région Alaotra Magoro à Madagascar, depuis 2004 ; avec la région de Mopti au Mali, depuis 1984. Clotilde Tascon-Ménestrier, vice-présidente du Conseil général et chargée des Actions extérieures de solidarité, et Sylvain Segal, chargé de mission, donnent un rapide aperçu de ces coopérations et de leurs évolutions récentes.



L'action du Conseil général d'Ille-et-Vilaine pour la coopération décentralisée : de l'assistance humanitaire au développement

Clotilde Tascon-Ménestrier



Que représente la coopération décentralisée pour le Conseil général ?

Ce qui a guidé le Conseil général depuis une petite dizaine d'années, c'est de passer de l'aide conjoncturelle à l'aide structurelle. Le choix a été fait de ne plus émietter les appuis, de ne plus saupoudrer les aides.

Deux actions concrètes servent de levier à cette nouvelle pratique : celle entre Madagascar et l'Ille-et-Vilaine et celle entre le Mali et l'Ille-et-Vilaine.

Pour Madagascar, il s'agit de :

- Développer l'écotourisme à partir d'un partenariat public-privé et le soutien à la création d'un office régional de tourisme malgache en mobilisant les ressources ici et là-bas.
- De la même façon, l'action en faveur de la « filière lait » permet d'améliorer les races bovines, de les sélectionner grâce à l'insémination artificielle et d'aborder l'ensemble des questions alimentaires animales.

- Faciliter le transfert de compétences, la formation initiale et continue ; cela est possible grâce aux vingt-quatre associations d'Ille-et-Vilaine qui travaillent avec Madagascar. De très nombreuses initiatives sont portées par les uns et les autres dans le cadre d'un plan d'actions coordonnées.
- Mobiliser ici pour développer làbas est l'une des clefs de la sécurité alimentaire qui est un chantier de très longue haleine. Ce qui importe le plus aujourd'hui, c'est d'être complémentaire entre initiatives publique et privée, ces dernières étant à la fois le fait d'entreprises, de groupements professionnels et d'associations.

Et pour le Mali, est-ce différent ?

Au Mali, pays historiquement en lien avec le département depuis des dizaines d'années, de très nombreuses actions en matière d'éducation, de maîtrise de l'eau, de maraîchage, de micro-développement, etc., ont mobilisé des associations regroupées au sein d'Ille-et-Vilaine-



Clotilde Tascon-Ménestrier

Mopti, toujours chargée de « fédérer » les énergies de la société civile.

Cependant la profusion des actions n'est pas toujours une solution aux difficultés locales rencontrées. Il faut donc penser développement à moyen et long terme, et mobilisation des territoires concernés. La mise en place d'outils structurants s'avère donc indispensable. Ce sera le cas avec l'eau. Disposer d'un service d'information géographique performant permet de mieux maîtriser l'accès à l'eau potable ; nous avons donc contribué à le mettre sur pied.

Ce n'est là qu'un exemple parmi d'autres. Contribuer à une formation à « l'appel d'offres » permet aussi, en déterminant mieux les règles, de faire le choix de démarches facilitant une organisation et une gouvernance capable de rendre des comptes, d'évaluer les effets concrets produits et le chemin restant à parcourir.



Quels changements vous semblent les plus remarquables?

D'abord, ce sont les changements ici, dans notre manière de procéder. Nous avons mis en place un « comité consultatif de solidarité internationale », afin d'œuvrer pour l'éducation au développement et à la citoyenneté internationale. Cette instance permet de s'interroger collectivement sur les démarches retenues, les actions engagées et les territoires concernés ici et là-bas.

- Comment les actions engagées modifient-elles concrètement la vie des gens là-bas et notre façon de consommer ici ? Voilà une question centrale pour l'ensemble des acteurs engagés dans cette dynamique.
- Comment passer du don (action conjoncturelle) au développement, même micro, qui est un gage de

développement et donc de changement ? Quand la générosité et la justice se conjuguent, tout le monde y gagne.

Qu'est-ce qu'on apprend des partenaires du Sud ?

On apprend toujours beaucoup des échanges, car c'est bien d'échanges dont il s'agit.

Découvrir, par exemple, la place des femmes dans la société malienne, ce n'est pas seulement percevoir des différences, c'est comprendre comment mieux les aider à être pleinement actrices et acteurs de leur

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME
«PAROLES DE MALIENNES»

Conférence - Débat
Thème : « La place de la femme au Mall hier et aujourd'hui »
Exposition : « Mall au féminin »

Apéro malien

Concert avec groupe de musique malienne « Filao »

Vendred! 8 mars 2013 à 18 heures
A l'auditorium Paul Ricœur des archives départementales 1 rue
Jacques-Leonard 35000 Rennes

ENTREE LIBRE

développement.

Traiter les déchets, ce n'est pas seulement transférer nos techniques en pays Dogon, c'est, en s'appuyant sur leur créativité et leur esprit d'invention trouver des solutions adaptées, durables et souvent plus économes que les nôtres. Tout cela constitue des « retours sur investissements à la fois économiques, humains et sociaux ».

Développer un schéma régional de tourisme, c'est aussi mettre en valeur tous les acteurs d'une vie locale riche de culture. Tout cela nous questionne directement dans nos pratiques ici.

L'essentiel, c'est de multiplier les points d'entrée de telle façon que ce soit vraiment les territoires qui « fassent alliance ».

Ces territoires ont à distance des démarches de coopération qui irriguent leur histoire et dessinent des solidarités nouvelles. Ici, en Ille-et-Vilaine, des associations communales, intercommunales et départementales qui aidaient une partie de territoire làbas ont trouvé avantage à modifier leurs offres et à s'organiser en collectif coordonné. Cela esquisse des nouvelles pratiques.



La coopération Ille-et-Vilaine-Mopti, Mali

Sylvain Segal

Historique de la coopération

C'est la plus ancienne coopération du département, mise en place en 1984 et déléguée au départ à l'association Ille-et-Vilaine-Mopti (AIVM), qui finançait principalement de petits projets dans les domaines de l'hydraulique, le maraîchage, l'éducation. Avec l'avènement de la décen-

tralisation, une convention de coopération décentralisée avec la région de Mopti a été signée en 2001.

Depuis 2010, la coopération a été reprise en « régie » par le département, et les projets ont été recentrés autour de la filière laitière, du tourisme et de l'appui institutionnel de la région de Mopti.

L'AIVM continue d'être financée par le Conseil général pour fédérer les associations du département intervenant à Mopti et appuyer la société civile au Mali.

Le Conseil général lui verse pour cela une subvention annuelle de 25 000 euros et finance, à travers le fonctionnement de l'équipe malienne à Mopti, un poste et demi pour assurer le suivi technique et comptable des projets.

Le fonctionnement de la coopération et les actions en cours

Ce fonctionnement repose sur :

- Une structuration de la coopération efficace avec une équipe projet composée de huit personnes : un coordinateur, deux ingénieurs agronomes, deux techniciens en agriculture et hydraulique, un comptable, un chauffeur mécanicien et un gardien. En 2011, la coordinatrice française a été rapatriée du fait des problèmes d'insécurité et remplacée par un cadre malien.
- De bonnes relations avec le président de l'ARM et les autorités nationales : Prodevalait, ministère de l'Élevage.
- Une structuration du projet laitier autour de la formation : construction d'un centre de formation et de démonstration consacrée à la filière laitière.
- La réalisation, en 2008, du Schéma régional du tourisme, mobilisant tous les acteurs du secteur et la mise en œuvre des actions décidées (réhabilitation du patrimoine, formation des acteurs).
- Un appui institutionnel de la région de Mopti : la création d'un Système d'information géographique (SIG) permet aujourd'hui à la région et aux collectivités de la région de Mopti de disposer de cartes sur différentes thématiques (santé, éducation, agriculture, etc.).
- L'organisation de formations pour l'équipe terrain en France et au Mali.

Nos interventions concernent l'ensemble de la région et la plupart des huit cercles (équivalents de nos départements).



Évolutions de la coopération depuis le début de la crise

Le suivi a été difficile du fait de la crise malienne et de l'impossibilité de se rendre sur place.

Face à la crise que connaît le Mali, le département a décidé de maintenir son action en réorientant une partie de son appui vers l'aide alimentaire d'urgence (distribution de céréales aux populations déplacées venant du Nord du pays et estimées à environ 40 000 personnes). Deux distributions alimentaires ont été réalisées en novembre 2012 et février 2013, pour un montant total de 54 000 euros.

Suite à l'intervention de l'armée française, qui a stoppé puis repoussé les groupes armés, en janvier 2013, la sérénité est revenue dans la région de Mopti et les projets de la coopération ont pu reprendre sur le terrain.

De nouveaux projets sont à l'étude pour soutenir la région de Mopti dans les domaines de l'autonomie énergétique (développement des énergies renouvelables) et de la sécurité alimentaire (conservation des semences et des céréales).

Le fonctionnement de la coopération et le financement des projets représentent un budget annuel de 179 000 euros.

Afin de maintenir la mobilisation des

acteurs du développement intervenant dans la région de Mopti, le département a organisé, le 20 octobre 2012, une journée d'information sur le Mali à l'occasion de la réception d'un président de la région de Mopti. Le département participe activement à la mobilisation des acteurs, en partenariat avec Cités Unies de France, pour coordonner les aides aux collectivités de la région de Mopti. Le département soutient aussi les Maisons familiales rurales (MFR) et l'AIVM qui accueillent, sur l'année 2012/2013, deux jeunes volontaires maliens pour travailler sur des projets de sensibilisation à la culture malienne et à la citoyenneté internationale.

D'autres grandes collectivités françaises interviennent dans la région de Mopti :

- La ville de Rennes est jumelée avec le cercle de Bandiagara, l'un des huit cercles de la région de Mopti. La ville de Bandiagara en est la ville principale (c'est dans cette ville qu'il y a la maison de Rennes).
- La ville de Vitré est jumelée avec la ville de Djenné (principale ville du cercle de Djenné).
- Le cercle de Mopti est jumelé avec la communauté d'agglomération de Saint-Quentin, en Yvelines, et le Cercle de Douentza avec le Conseil général de l'Essonne.

Deux collectifs départementaux de Solidarité internationale

Nous avons demandé à des responsables de deux collectifs départementaux de nous présenter leurs axes de travail : **Loïc Danieau**, président de la Coordination d'acteurs de solidarité internationale de Vendée (Casi 85), **Marie Le Gac**, animatrice du Réseau solidarités internationales Armor (Resia 22). Ils analysent les points forts et les points faibles de leur organisation.



Casi 85 : pour changer le monde, il y a autant à faire ici que là-bas

Loïc Danieau

Autrement dit, si le soutien de partenaires dans les pays en développement (au Sud) est nécessaire, il ne doit pas occulter la nécessaire réflexion sur notre comportement de consommateur et de citoyen (chez nous, au Nord). Par exemple, évoquer la fragilité alimentaire en Afrique subsaharienne et pointer les pertes à la production (par manque d'infrastructures de conservation) ne dispense pas de mesurer le gâchis auquel nous nous livrons tous les jours.

C'est sur ces dialectiques (Nord-Sud, citoyen-consommateur...) que la préoccupation de l'Éducation au développement et à la solidarité internationale (EADSI) s'est affirmée. Au
plan national, la Semaine de la solidarité internationale (SSI) en est la
manifestation la plus connue. Les
journées mondiales (des Droits des
femmes, des Droits de l'enfant, de
l'alimentation, de l'eau...) relèvent du
même souhait de sensibilisation.

Dans le prolongement, se sont constitués, au niveau départemental ou plus local, des collectifs ayant cette visée. En Pays de la Loire, la

Coordination d'acteurs de solidarité internationale de Vendée (Casi 85) est la dernière-née, en 2006, des cinq coordinations ligériennes. Les acteurs vendéens ont bénéficié, pour la création de la Casi, de vents porteurs :

- L'exemple des départements voisins :
- L'initiative prise et testée à Fontenay-le-Comte, permettant, depuis la SSI de 1998, la mutualisation d'une quinzaine d'acteurs avec un appui logistique et humain de la municipalité;
- La volonté du nouveau Conseil régional de développer la coopération décentralisée et d'encourager la synergie entre des acteurs très nombreux (en Vendée, 240 recensés comme actifs en 2012).

L'accompagnement de projets au Sud est laissé aux acteurs et ne fait pas partie des missions de la Casi, pas plus dans ses statuts que dans la convention avec le Conseil régional.

En revanche, elle a retenu les axes d'intervention suivants :



Loïc Danieau

- Appuyer des acteurs départementaux dans leurs actions en leur en laissant l'initiative ;
- Accompagner des collectifs locaux existants (souvent à l'échelle cantonale);
- Relancer les énergies défaillantes ;
- Susciter des créations là où les ressources de chaque structure présente sont insuffisantes pour monter des actions de sensibilisation ;
- Relancer les énergies défaillantes.

En effet, le principal défi lancé aux

acteurs de la solidarité est celui de l'élargissement du cercle des convaincus (essentiellement les militants, cercle encore plus restreint que celui des cotisants ou des bénévoles), lui-même condition de la pérennité de l'engagement dans l'éducation au développement.

De fait, il est plus simple de mobiliser des ressources humaines et financières pour appuyer des projets au Sud (où la visibilité des réalisations – l'envoi d'un conteneur, la mise en eau d'un puits, la construction et l'équipement d'un dispensaire – traduit un retour sur investissement quasi immédiat) que pour intervenir dans un établissement scolaire ou une maison de quartier pour évoquer les enjeux des objectifs du Millénaire pour le développement.

Ces options entraînent une conséquence pour la Casi : celle de ne pas monter en propre d'actions départementales (conférences, expositions, formations) car, si seuls les convaincus se déplaceront à La Roche-sur-Yon pour une conférence-débat, elle fait le pari que le mon-

Trois exemples de contribution de la Casi

En 2011, cinq jeunes exploitants et salariés agricoles du département (adhérents du Mouvement rural de jeunesse chrétienne – MRJC) sont allés au Pérou rencontrer leurs homologues du Mouvement international de la jeunesse agricole et rurale catholique (MIJARC). En retour, une délégation péruvienne a été accueillie, en 2012, avec le concours d'un Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) – la Maison de la vie rurale qui organise un festival, Champs et cultures du monde. La Casi a participé à l'animation de rencontres et au financement d'un spectacle donné à cette occasion (Le grand jeu de la faim).

Artisans du monde intervient régulièrement dans les établissements scolaires, en particulier lors de la quinzaine du commerce équitable. La Casi soutient financièrement ces actions que les établissements ne peuvent pas toujours prendre en charge.

Le souhait de la Casi est de couvrir le territoire départemental de collectifs locaux. À l'occasion de la venue, en Vendée, d'un responsable d'Aide et Action (Afrique de l'Ouest), une coordination a pu se mettre en place sur le Nord-Ouest (sept associations départementales ont mobilisé localement un ou deux représentants). De fil en aiguille, deux lycées l'ont rejointe, apportant la logistique nécessaire (salle, matériel) et un autre acteur (dont le siège était dans la commune hôte) a servi de couverture administrative. La conférence organisée dans ce cadre a montré la faisabilité dès lors que le projet était partenarial, et elle a enclenché une dynamique locale entretenue depuis. Le rôle de la Casi a été triple : mise en réseau, animation et contribution financière.

tage, en partenariat local, d'une manifestation du même type peut réunir plus de cent participants (cf. Challans ci-dessus).

Qui sont les partenaires de la Casi ? Bien évidemment, pas uniquement ceux qui sont a priori persuadés que la synergie est porteuse de valeur



http://casi85.free.fr/wordpress/

ajoutée. C'est-à-dire que la coordination propose son appui à tous les acteurs du département qu'ils soient constitués ou pas en association (ex. un groupe d'étudiants), qu'ils soient adhérents ou pas. Peut-être la démonstration de l'intérêt du travail en commun, au plus près des lieux de vie des publics visés, se traduira-telle plus tard par le versement d'une cotisation qui reste symbolique (30 euros par structure). La Casi ne travaille donc qu'avec des volontaires, qu'avec ceux qui le veulent bien. Elle n'a pas d'emblée vocation à fédérer les acteurs du département : certains ont une antériorité historique, d'autres ne mettent pas l'enseignement à distance (EAD) au centre de leurs préoccupations, d'autres encore mènent des actions ponctuelles. Bref, chacun a sa trajectoire propre et on comprend aisément que la Casi se doit de rechercher les espaces où la rencontre est possible sans velléité hégémonique ou fédératrice (la Casi est coordination d'acteurs et non coordination des acteurs, au sens de tous les acteurs).

Cependant, eu égard à la convention annuelle signée depuis le début avec le Conseil régional, un effort particulier est demandé en direction de deux groupes particuliers : les établissements d'enseignement et les collectivités locales. C'est d'ailleurs pour traduire cette réalité que notre appellation vient d'être modifiée : la coordination d'associations est devenue coordination d'acteurs.

Dans les établissements scolaires, un cadre réglementaire existe depuis quelques années sous forme de circulaires : « Éducation au développement (durable) et à la solidarité internationale » (Éducation nationale) et/ou « Participation à la coopération internationale » (ministère de l'Agriculture). Ces recommandations transversales permettent d'inscrire l'EAD dans tous les enseignements

et de mobiliser au-delà des seuls enseignants.

Avec les collectivités locales, le souhait est de dépasser le périmètre et l'esprit des jumelages historiques (d'ailleurs souvent limités aux pays limitrophes ou à l'Europe de l'Ouest), mais aussi d'enclencher une sensibilisation plus large des citoyens pour que se construise, dans le cadre territorial, une politique de solidarité internationale. Force est de constater que, sur ce volet, beaucoup reste à faire. Le contexte local y est sans doute pour beaucoup (engagement, de longue date, du Conseil général vers le Bénin ou Madagascar, ce qui a sans doute dissuadé la plupart des municipalités de développer leur propre projet).

Il apparaît pourtant très nettement, là où ce choix a été fait (La Roche-sur-Yon, Fontenay-le-Comte, Saint-Gilles, Saint-Hilaire-de-Riez, Château-d'Olonne...), que la pérennité d'une politique locale d'EAD nécessite:

- Le travail en commun des acteurs du territoire (aucun n'a, à lui seul, la capacité et la légitimité de porter durablement une telle préoccupation);
- L'engagement de la municipalité (logistique et moyens humains) ;
- La multiplicité des formats d'animation (et non pas seulement la conférence-débat);
- La diversité des lieux d'échanges (ces deux derniers aspects étant plus spécialement liés à l'élargissement des publics).

Dans cette optique, la Casi a proposé à la Maison des communes et à la Maison des associations (qui gèrent en commun une partie des formations proposées aux élus locaux), un module destiné, sur un territoire donné, aux acteurs de la solidarité pour enclencher cette réflexion commune. Trois autres chantiers sont en cours ou en gestation :

- La relation avec les médias qui ne se traduit que trop rarement par des contributions sur le fond. En effet, si les quotidiens relaient très souvent les manifestations locales de solidarité, le message reste « événementiel », reflet sans doute de notre difficulté à porter le débat sur les enjeux et à tenir l'attention sur l'année entière (paradoxalement, le focus mis sur la SSI (troisième semaine de novembre) éclipse les autres manifestations. Mêmes difficultés avec les télévisions et radios locales qui répondent aux sollicitations sans pour autant inscrire ces thématiques dans leur grille de programmes.
- La mise en place de platesformes départementales par pays (il y a plus de quinze acteurs sur le Burkina-Faso, le Bénin ou Madagascar) ou par domaines d'intervention (la santé et l'éducation sont les plus fréquents). Là encore, réfléchir ensemble sur nos valeurs et nos pratiques.
- La formation des militants, en particulier dans le domaine du plaidoyer contradictoire pour se « frotter » à des publics nouveaux.

Beaucoup d'ambitions donc, pour une structure dont les ressources financières dépendent quasi exclusivement des contributions publiques (sauf à prendre en compte la valorisation du bénévolat) et qui a. pour l'instant, fait le choix de s'appuyer exclusivement sur des bénévoles. Ce dernier choix est d'ailleurs doublement problématique puisque le renouvellement des forces vives n'est pas assuré sur le long terme et que, paradoxalement, une demande trop importante d'interventions (les établissements scolaires par exemple) ne trouverait pas, en face, de ressources suffisantes pour y répondre.





Marie Le Gac

Comme son nom l'indique, le Réseau solidarités internationales Armor (Resia) est un réseau regroupant, sur le département des Côtes-d'Armor, cinquante associations de solidarité et quelques individus signataires d'une Charte (voir cicontre), qui agissent en partenariat, ici et là-bas, à la construction d'un monde plus juste et solidaire.

Le réseau a été créé en 1990 – sous le nom de Collectif Tiers Monde, puis de Resia à partir de 1999 – par des associations de solidarité costarmoricaines qui éprouvaient le besoin de s'associer pour affirmer leurs références communes, mutualiser leurs ressources et agir ensemble.

Très vite, le réseau s'est donc doté d'un fonds de documentation à disposition des associations de solidarité internationale mais aussi des établissements scolaires, des citoyens ou encore des collectivités locales. Aujourd'hui, le Resia est l'un des quatre-vingt-dix centres d'information et de documentation Ritimo ⁽⁵⁾ en France.

L'association est gérée par une équipe de quatre personnes (trois salariés et une volontaire en service civique) et un conseil d'administration composé de neuf militants.

Sur les cinquante-quatre adhérents, on compte trois adhérents individuels et cinquante-et-une associations de solidarité internationale comprenant aussi bien des associations locales que des antennes de fédération nationale (Groupement des retraités éducateurs sans frontières – Gref, Peuples Solidaires, Comité catholique contre la faim et pour le développement – CCFD, Marche mondiale des femmes, Fédération départementale de la Maison des jeunes et de la culture des Côtes d'Armor – FDMJC Côtes d'Armor.

etc.). Le Resia est par ailleurs membre de la Casi Bretagne et travaille en étroite collaboration avec les autres centres Ritimo bretons.

Soucieux de décloisonner ses pratiques et de s'ouvrir à d'autres familles d'acteurs, le Resia est actif dans différents réseaux dont il partage les valeurs et les démarches : le pôle Économie sociale et solidaire du Pays de Saint-Brieuc, la Maison des Femmes 22, la Ligue de l'enseignement des Côtes d'Armor ou encore le Collectif 22 pour le commerce équitable.

Axes de travail et actions principales

Le Resia propose trois moyens d'actions :

 L'accompagnement des associations de solidarité internationale et des personnes qui ont un projet de mobilité internationale (notamment les jeunes).

Le Resia propose un accompagnement individuel et personnalisé et organise des formations et des ateliers d'échanges de pratiques et de capitalisation d'expériences.

Cet axe de travail fonctionne relativement bien (notamment l'accompagnement individuel des jeunes et des associations), mais l'aspect « capitalisation d'expériences » nécessiterait un plus fort investissement (seul, le Resia n'en a actuellement pas les moyens).

• L'information sur la solidarité internationale à travers les outils et les documents du centre de ressources et le site Internet du Resia et de Ritimo.



http://resia.asso.fr/

^{(5) –} Réseau d'information et de documentation pour la solidarité et le développement durable.

La charte du Resia

Notre conception commune du développement

Conscients de l'interdépendance de tous les hommes et les femmes sur notre planète aux ressources finies, nous faisons le pari de la possibilité d'un monde juste et solidaire. Chaque génération, aujourd'hui et dans le futur, doit être assurée du respect de ses droits humains fondamentaux, civils et politiques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux. Pour nous, la solidarité internationale ne peut se limiter aux actes et dons ponctuels et d'urgence. Il s'agit donc, au-delà de nos investissements respectifs, de rechercher, expérimenter, faire connaître des alternatives à un système dominant se traduisant par un accroissement des inégalités sociales, l'uniformisation culturelle et la violence dans les relations internationales. Il est donc urgent de faire le choix d'un développement soutenable par une redistribution plus équitable des richesses, la participation de chacun aux décisions et à la gestion des ressources et des écosystèmes. L'initiative revient aux populations autochtones, ici et là-bas, à qui doit être délivrée la possibilité de s'organiser de façon libre et autonome afin qu'elles soient actrices de leur propre développement. Nous agissons ensemble dans un esprit de partenariat.

Nos objectifs communs

Au sein de nos associations, nous agissons ensemble et en réseau pour :

- Participer à l'éducation à la citoyenneté mondiale (c'est-à-dire l'éducation à la solidarité internationale, au développement soutenable, au commerce équitable, à l'environnement et à la paix), afin de permettre à chacun d'agir en citoyen responsable ;
- Analyser et remettre en cause les modes de développement et de consommation de nos sociétés, incompatibles avec un développement soutenable et solidaire ;
- Promouvoir et participer à des actions, aussi bien localement que globalement, pour construire des relations internationales équitables, parvenir à l'éradication de la pauvreté, des inégalités, et défendre les droits humains ;
- Favoriser les échanges et les alliances entre militants et partenaires de diverses associations, organisations, institutions et mouvements afin d'approfondir la réflexion, et faire partager nos convictions par l'opinion publique ;
- Mettre à la disposition du public, le plus large possible, une information plurielle, critique, diversifiée, qui privilégie les sources associatives du Sud et du Nord.

L'enjeu aujourd'hui est de renforcer la visibilité du centre de ressources pour en faire un lieu de vie et de rencontres incontournable sur la citoyenneté internationale. C'est pourquoi l'une des priorités fixées par le Resia, depuis 2012, est l'animation du centre de ressources (déjeuners interculturels, soirées-débats, rencontres conviviales, etc.).

• L'éducation au développement et à la citoyenneté internationale (animations, formations, manifestations).

Le Resia intervient, notamment auprès des publics jeunes et scolaires, sur la solidarité internationale et l'engagement citoyen, les relations interculturelles, la souveraineté alimentaire, l'économie sociale et solidaire, les migrations... Il propose à ses membres des formations aux techniques d'éducation au développement. Par ailleurs, il coordonne des événements d'ampleur départementale, la plupart du temps en lien avec les associations membres (par exemple la Semaine de la Solidarité Internationale ou le Festival du film Alimenterre).

L'enjeu principal de cet axe est d'arriver à toucher le public pour contribuer aux changements des mentalités et des comportements.

Des évolutions récentes

En vingt ans, le réseau a bien sûr évolué et cette aventure collective, cette alliance de pluralité, n'a pas toujours été un long fleuve tranquille : des échecs, des interrogations, des découragements, mais aussi des grands et bons moments !

Comme pour toute coordination, l'enjeu de la dynamique de réseau est en effet double : d'une part

impulser des réflexions et des actions communes ; d'autre part répondre aux besoins spécifiques de chacun des membres. Mais les associations sont davantage en demande d'appui – voire de services – que motivées ou disponibles pour alimenter et enrichir le réseau (deux des principales raisons évoquées sont : le manque de temps et l'approche trop « intellectuelle et théorique » de la tête de réseau).

Pour pallier cette difficulté, le Resia a, en 2010, dans son nouveau projet associatif triennal, réfléchi à son rôle de tête de réseau. L'appui qu'il peut apporter aux adhérents a été précisé tout comme ses attentes vis-à-vis des membres pour enrichir et faire vivre le réseau.

Ainsi, l'adhésion au RESIA permet aux membres :

• d'accéder gratuitement au fonds documentaire ;

- de bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour le montage de dossiers et de projets ;
- d'avoir un appui en matière de communication (notamment à travers le site du Resia);
- d'utiliser librement le centre de ressources pour des réunions et d'emprunter le matériel acquis en commun (vidéo-projecteur, paperboard...);
- de participer aux formations organisées par le Resia à un tarif préférentiel.

En retour, le Resia incite concrètement et activement les associations membres, dans un cadre simple, souple et convivial, à partager leurs expériences (soirées-témoignages et récits de voyage), leurs démarches (atelier de partage et de capitalisation de pratiques) et leurs outils (soirées découverte d'outils de sensibilisation).

Pour le Resia, comme pour tous les centres Ritimo, l'éducation au développement et à la solidarité internationale (EADSI) est au cœur de l'action. Que ce soit lors des interventions scolaires bien sûr, ou à l'occasion d'ateliers d'échanges de pratiques ou encore dans les accompagnements, l'EADSI est une finalité.

L'action de plaidoyer est, elle, plus complexe. Si le Resia s'est plusieurs fois engagé activement dans des campagnes (Demain le Monde, par exemple), il a le plus souvent un rôle de relais de campagne de plaidoyer. Depuis 2011, néanmoins, le Resia et le Conseil général des Côtes d'Armor, son principal financeur, ont redéfini leur convention de partenariat : les objectifs sont partagés, leurs actions complémentaires et la volonté d'accompagner les acteurs de la solidarité internationale ensemble, mais avec ses propres démarches, est clairement affichée.

Un observatoire de la solidarité internationale, animé par le Conseil général, avec l'appui du Resia, a également été lancé en 2012, et devrait permettre de questionner et capitaliser les démarches de coopération et de solidarité.

Histoire et ouverture d'un Pays : le Mené (Bretagne)

Dans l'histoire du développement local en France, le Mené fait un peu référence. **Jean Bouet**, membre du comité de rédaction de la *Lettre de l'Aric*, ancien secrétaire général du Comité de développement du Mené, cadre territorial en retraite, en charge des projets et de la gestion de l'intercommunalité, rappelle ici les événements qui ont marqué cette histoire déjà lointaine. **Jacky Aignel**, maire de Saint-Goueno, vice-président de la communauté de communes du Mené, chargé des énergies renouvelables dans la communauté de communes du Mené, montre comment aujourd'hui le pays s'ouvre au monde, plus à travers le développement durable qu'à travers la solidarité internationale.



Le pays du Mené au fil du temps

Jean Bouet

L'heure est à la mondialisation. Actuellement, elle privilégie l'activité économique au risque d'étouffer l'initiative individuelle sous l'emprise d'un marché financier schizophrénique. Les économistes, les sociologues, les politiques, les experts de tous ordres, analysent la crise apparue en 2008 pour trouver la bonne régulation de l'activité économique et sociale ; la communauté mondiale est concernée.

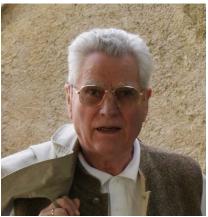
Toutes choses égales, toute communauté, de quelque importance qu'elle soit, requiert l'unité d'action pour assurer son développement. Le Mené, petit pays de Bretagne centrale, est un bon exemple de la pratique du développement local, de ses possibilités et difficultés.

Maîtrise du devenir

Avec le recul, on peut observer que la démarche innovante de développement global que le Comité d'expansion du Mené (CEM), créé en 1965, a voulu promouvoir, repose sur trois caractères. Elle se veut d'abord mouvement inscrit dans l'évolution historique. « La notion de développement est prise d'une image vivante, la plante, l'animal, l'homme se développent. Un principe intime d'unité réalise la permanence dans la succession en vue d'un mieux » (L.-J. Lebret). En deuxième lieu il s'agit de se développer. Le pronom réflexif indique bien la volonté de s'engager soi-même dans cette mise au jour de « créativités latentes, nombreuses, fécondes, occultées par des appareils » (H. Desroche). Enfin, sousjacente à ce mouvement collectif, une conduite démocratique : « Il faut saisir la démocratie dans toute sa complexité et la comprendre comme quadruple : étant séparément, concurremment ou simultanément de l'ordre d'une activité civique, d'un régime, d'une forme de société et d'un mode de gouvernement. » (P. Rosanvallon).

Le Mené arborescent

Le pays du Mené comprenait, en



Jean Bouet

1990, vingt communes et 23 875 habitants, soit 38 habitants par km². En 1965, une étude socio-économique effectuée sur la région, est présentée dans des réunions publiques qui aboutissent à la création du CEM avec le slogan : « Le Mené, un pays qui ne veut pas mourir ». Des commissions sont mises en place ainsi qu'une équipe d'animation. L'association Mené jeunesse est créée en 1966. Deux syndicats à vocation multiple sont constitués en 1969 et 1972. L'Association des artisans et commerçants du Mené voit

le jour en 1971 ; elle engendre le Centre de gestion en 1971, l'Union commerciale et le Groupement d'achat en 1981. Le CEM, en vue de fixer les orientations pour l'avenir, établit le Plan d'aménagement rural (PAR) en 1978. En 1979 est créé le Comité de développement agricole (CDA). Également en 1979, pour répondre aux exigences des pouvoirs publics, est constitué le Syndicat mixte (SM) en vue d'un contrat de pays élaboré en 1980. En juin 1982, le Mené participe aux États généraux des pays, à Macon, et y présente comme les autres pays, son cahier de doléances. En 1983 est élaboré le 9^e Plan et, en 1985, la Charte intercommunale du Mené est approuvée publiquement avec le slogan : « Le Mené, un pays qui se prend en main ». Le Pays d'accueil touristique voit le jour en 1986. Une Commission locale de l'habitat est mise en place en 1987 qui élabore et réalise le plan local de l'habitat. En 1989, le lycée d'enseignement général et des techniques agricoles (LEGTA) de Merdrignac est doté d'un équipement multi-médias. En 1990, un audit est réalisé qui doit faire le point sur la situation du pays, sa stratégie et son organisation.

Ces vingt-cinq ans de croissance sont le résultat d'une pratique continuelle alliant réflexion inscrite dans les documents d'orientations : Actions de développement (1966 et 1969), PAR (1976), Contrat de pays (1979), Charte intercommunale (1984) et l'action collective qui la concrétise en se démultipliant. Le Contrat de pays illustre cette façon d'assurer le développement. La population, consciente de sa situation, s'est mobilisée et organisée par secteurs d'activité socio-économique ainsi que les organes politiques en tant qu'acteurs du développement concernant les équipements publics. Chacun a défini ses besoins et établi les projets pour les satisfaire. L'ensemble de ces acteurs a confronté l'ensemble des projets, négocié le meilleur compromis et élaboré le projet commun réalisé ensuite.

Le processus d'élaboration du projet commun nécessite une fonction d'animation assurée par une personne neutre par rapport aux enjeux du projet. Elle est capable de rassembler les acteurs, de permettre l'expression de chacun, d'organiser l'échange dans une alternance de retrait et de négociation.

Par ailleurs, la décision de réaliser le projet commun prise par l'ensemble des acteurs de développement, est le moment clé du processus. En effet, en décidant, chacun prend les risques inhérents à l'action, s'engage dans l'action commune et prend part à la responsabilité commune.

Six objectifs ont été dégagés et cinquante-trois opérations pour les atteindre, réalisées sur cinq ans : un investissement de 3 000 000 euros, couverts à 50 % par un financement public et à 50 % par les bénéficiaires des opérations.

L'unité malmenée

Une première fissure dans l'unité d'action est apparue à la suite de la création du SM. Le projet commun est devenu l'affaire de deux organes : le CEM qui rassemblait la société civile, et le SM, les politiques, les deux structures ayant le même objet statutaire : le développement du Mené. Cette séparation formelle des acteurs du développement s'est exprimée dans la tenue de réunions du conseil d'administration du CEM d'une part et du Comité syndical du SM d'autre part. Elles portaient en grande partie sur le même ordre du jour. Cette organisation binaire a fonctionné jusqu'en 1986 où le bon sens a prévalu et l'unité a été brièvement retrouvée pendant deux ans. Ce démembrement démobilisait les acteurs civils du CEM qui reportaient sur le SM la responsabilité du développement, étant donné la détention par celui-ci, de la décision de réaliser, assise sur le pouvoir financier.

La seconde atteinte à l'unité a été plus grave. Après vingt-cinq ans de pratique commune, le Mené a vécu une période d'essoufflement. L'audit de 1990 devait dire si son action prenait en compte les mutations de son environnement et si son organisation servait toujours le projet commun. Ce travail a fait un constat quasi exhaustif de la situation socio-économique du Mené et a posé assez précisément le problème de son organisation, mais n'a pas, comme en 1965, remis la population en état de créativité.

En novembre 1991, lors d'un Comité



Cahier pour Notre temps n° 3 – p. 30



de pilotage de l'audit, une proposition a été présentée d'organiser le Mené en rassemblant le CEM et le SM dans un « conseil de pays » maître d'ouvrage du projet commun de développement, chargé d'en concéder, autant que de besoin, la réalisation aux maîtres d'œuvre les plus appropriés. Cette proposition visait à remédier aux conséquences néfastes de la séparation entre les acteurs du développement, politiques et civils. Un expert ayant fait remarquer qu'elle mettait en cause la « légitimité républicaine » des élus, le Comité est resté muet et la proposition abandonnée. En décembre

1991, ses conclusions sont présentées. Les politiques inversent la démarche suivie depuis 1965 : un projet commun servi par une organisation adéquate. « Il faut d'abord une organisation politique, après on verra l'articulation avec les socio-professionnels », dit l'un d'eux. C'était remettre en cause la visée de développement global par le fonctionnement unitaire, pour retomber dans une organisation binaire inefficace.

La possibilité de création de communautés de communes offerte par la loi de février 1992, a renforcé la polarisation des politiques sur leur organisation future. Oubliant le service du projet commun local et négligeant l'éventualité historiquement logique de faire du Mené une communauté de communes, ils se sont enfermés dans leurs fonctions électives, dans leurs rivalités jusqu'à se quereller. Il en est résulté un éclatement du Mené en deux communautés de communes et le rattachement de certaines à des structures hors du périmètre du SM. Dans le contexte du fonctionnement unitaire effectif jusqu'en 1980, cette crise aurait-elle amené à la dispersion du Mené ? Peut-être pas!

Le Mené est-il mort ? Un certain pays oui, un autre vit toujours. En 1997, le Salon des fourrages se tenait à Plessala, 40 000 personnes le visitent. Est alors créée l'Association Mené initiatives rurales (MIR) très active, aux actions de laquelle quatre communes participent. Mais aujour-d'hui, qui porte la visée du développement global local et sur quel territoire?



Le Mené ne vit pas seul, il vit dans le Monde. Depuis quarante ans, qu'est-ce qui a changé dans le Mené?

Jacky Aignel

Quand je me suis installé, en 1974, comme agriculteur, la vision du développement était essentiellement quantitative. Nous avions une agriculture pauvre, mal équipée et mal organisée. C'était une agriculture qui avait besoin de se transformer. En m'installant, j'ai donc investi dans cette agriculture qu'il fallait transformer.

Au fil du temps, je me suis aperçu que je devenais un ouvrier spécialisé (OS) de l'agroalimentaire. Au sein du Comité de développement agricole du Mené, dont j'assumais la présidence, je me suis rendu à l'évidence que nous allions vers un développement vertical de filières de plus en plus spécialisées. Tout cela n'était pas annonciateur d'un réel développement local.

Le déclic est venu en 1976, l'année de la sécheresse. Dans la région de Loudéac, les agriculteurs brûlaient la paille et nous, dans le Mené, nous cherchions à en faire venir du centre de la France. Comment organiser un marché « local » de la paille ? Comment raisonner « territoire de solidarité » ? Voilà des questions sim-



Jacky Aignel

ples et concrètes auxquelles nous avons pu répondre en prenant cons-

cience de notre capacité à penser et à agir ensemble. C'était la première marche d'un développement local.

Est-ce que c'était une analyse ? Est-ce que c'était une intuition ? Ce que nous avons compris alors, c'est qu'on pouvait s'organiser autrement, que notre façon de faire n'était pas très cohérente. Oui, nous pouvions travailler ensemble entre paysans et nous pouvions aussi travailler autrement avec les artisans, par exemple pour monter les élevages.

Et quel rôle joue le Comité d'expansion dans tout cela ?

Le Comité d'expansion du Mené qui réunissait les acteurs économiques, politiques et associatifs a facilité les alliances ; alliance entre les agriculteurs et les artisans dans la création des poulaillers, alliance entre élus et autres acteurs.

Le Comité d'expansion a été pour nous, il faut le dire sans détour, une manière dynamique de « régler les conflits », de ne pas perpétuer les « oppositions stériles », d'accéder à une vision plus large, plus générale. Comme l'ensemble des acteurs étaient là, agriculteurs, artisans, commerçants et élus, il était possible de confronter les points de vue et d'envisager d'autres solutions, bien meilleures pour le pays. À ce moment-là, entre élus locaux, socioprofessionnels et habitants, il y avait une envie d'avancer autrement et de maî-

triser « notre développement ». Ce fut un long et passionnant chemin.

Et tout cela débouche sur quoi, pour vous ?

Pour ma part, j'amorce alors ce que j'appelle « mon virage énergétique ». Il me semble que deux actions complémentaires sont à mener :

- Acquérir une certaine autonomie au niveau micro-local, cesser de gaspiller.
- S'inscrire dans la prise en compte des grands équilibres énergétiques.

En effet que fera-t-on demain si l'énergie vient à manquer ?

En 2001, je me retrouve élu (sans avoir été candidat au départ). Je suis vice-président de la communauté de communes et à partir d'un séjour d'échanges au Danemark, je découvre la méthanisation. Je ressens alors, avec d'autres, la nécessité de nous lancer dans un autre développement.

Nous réfléchissons plus largement à la question de l'énergie sur le territoire. Un audit est réalisé au niveau de la communauté de communes. Nos besoins, notre potentiel local, la manière de faire, les appuis à rechercher, etc., tout cela finit par être un projet concret et d'ici deux ans nous aurons bien des choses à montrer. En 2005 la démarche et le plan d'actions sont approuvés par la communauté de communes. Aujour-

d'hui un film est en cours de réalisation ; il comprendra des exemples du monde entier à partir de réalisations très locales.

Le développement du Mené s'inspire-t-il d'autres pays, d'autres régions du monde?

Au départ nous avons fait des voyages en Allemagne, en Autriche, au Danemark ; aujourd'hui, nous sommes en lien avec des initiatives du monde entier. Le Mené ne vit pas tout seul, il vit dans le Monde et chacun se nourrit de l'expérience des autres. La synthèse entre le développement des pays du Nord et ceux du Sud se fait dans les réunions Territoire à énergie positive (Tepos) qui est une association internationale, et au sein du Réseau européen pour la neutralité énergétique (Rurener). Tout cela est en marche et n'est pas prêt de s'arrêter.

À la lumière de notre expérience, on peut dire qu'il faut une génération pour se prendre vraiment en charge et pour peser sur notre destin, sur notre développement. Dire qu'un seul facteur a pesé est bien prétentieux. De nombreuses expériences, celles des autres, en particulier, nous influencent et réciproquement. Ne pas s'enfermer, rester ouvert aux autres, penser et agir collectivement me semble être des facteurs favorables à un développement plus favorable.

Don et solidarité internationale



« La main qui donne est toujours au-dessus de la main qui reçoit »

Julien Rémy,

sociologue, consultant chez Habitat & Territoires Conseil

e proverbe burkinabè résume bien les questions que se posent de nombreux acteurs de la solidarité internationale. Animées par un élan de solidarité, le cœur généreux, de nombreuses personnes donnent et se donnent dans des « projets » visant à favoriser le développement de certains pays pauvres (faciliter le travail des femmes, améliorer les conditions de scolarité des enfants, ou encore, contribuer à la création d'une unité de production d'artisanat local). Ces projets sont



bien souvent construits en collaboration avec les principaux bénéficiaires. Mais ce respect pour l'esprit coopératif n'empêche pas une interrogation à la fois sur le sens de cette solidarité internationale et sur ce qu'elle produit.

Qu'entend-on par solidarité ?

Avant de parler de **solidarité « inter- nationale »**, il faut bien se donner
une définition de la solidarité. Tentons de le faire le plus simplement
possible.

La solidarité est d'abord un lien qui unit les membres d'une même société. La solidarité est donc circonscrite à un nombre restreint de personnes. On ne peut pas être solidaire avec l'humanité toute entière : il faut choisir qui va faire l'objet de notre solidarité. C'est là qu'intervient la notion de société, car ce choix se fait souvent en faveur des personnes qui appartiennent à la même société ⁽⁶⁾. La solidarité comprend également l'idée d'une assistance portée à d'autres, dans la conscience que nous pourrons à notre tour recevoir

une aide si nous ne sommes plus en capacité de satisfaire nous-mêmes à nos propres besoins. Autrement dit, nous acceptons de partager un risque avec les autres membres de la même société : le risque, précisément, de devoir dépendre d'autrui.

Enfin, une notion « clé » pour comprendre la solidarité est celle de réciprocité. Lorsque j'accorde mon aide à une autre personne, je le fais en partant du principe qu'elle est en capacité de « rendre ». Je la considère comme un contributeur potentiel du système de solidarité auquel je participe. On le voit, l'expérience de la solidarité se réalise dans la perspective d'une réciprocité, que celle-ci soit réelle ou virtuelle.

La société, le partage du risque et la réciprocité constituent donc trois notions au cœur de notre conception de la solidarité.

« Entre-soi » et « déni de société » : principaux obstacles à la solidarité

Ces différentes notions constitutives de la solidarité aident à mieux penser les obstacles que sa mise en œuvre peut rencontrer à l'échelle nationale. Car, en effet, la solidarité est rapidement mise en péril lorsque l'un de ces trois ingrédients est absent, et notamment :

- Lorsqu'une partie de la société se prémunit du risque via des réseaux d'assurance et d'assistance privés (et ne passe donc plus par le canal de la société).
- Lorsqu'une partie de la société considère qu'elle contribue beaucoup plus aux dépenses de solidarité que les autres. L'accroissement des iné-

^{(5) –} La société fait également office de tiers centralisateur-redistributeur : c'est à la société qu'on donne et c'est de la société qu'on reçoit.

galités, d'une part, et les phénomènes de reproduction sociale, d'autre part, mettent en péril le principe de réciprocité.

• Lorsqu'une partie de la société estime qu'une autre partie de la population est étrangère et ne devrait donc pas bénéficier de la solidarité nationale (la persistance du Front National est bien une question de solidarité).

Dans les trois cas, c'est la constitution d'un « entre-soi » (réel, craint, ou fantasmé) qui met en péril la solidarité. Dans les trois cas, cet « entre-soi » estime trop « donner », et donc ne plus rien devoir à la société dans son ensemble.

Parallèlement, cet « entre-soi » dénie aux autres leur appartenance à la même société, et, ce faisant, il leur dénie la capacité de « rendre » : soit parce qu'ils ne sont pas branchés sur les mêmes circuits d'assurance, soit parce qu'ils ont des ressources moindres, soit parce qu'ils sont considérés comme des indésirables.

La solidarité est mise à mal lorsque les représentations des autres traduisent une segmentation de la société.

Solidarité internationale et émergence d'une société mondiale

On le voit donc une nouvelle fois : société et solidarité vont de pair. Mais, précisément, que se passe-t-il lorsque nous sommes solidaires avec des personnes qui n'appartiennent pas à notre propre société, voire avec des personnes qui se situent en dehors de nos frontières (comme c'est le cas lorsqu'on nous parlons de solidarité internationale)? Que se passe-t-il lorsque la solidarité ne concerne plus des « prochains » mais des « lointains » ?

Lorsqu'on aide un membre de notre société, on considère qu'il pourrait

nous aider à son tour, même virtuellement. Et c'est l'absence de ce retour – même virtuel – qui doit nous interroger concernant la solidarité internationale. Éviter de répondre à cette question conduit à certains écueils.

Le premier écueil est la gratuité. Dans ce registre, on donne de façon inconditionnelle, sans perspective de retour, voire contre la perspective d'un retour. « Il n'y a pas à s'interroger sur les raisons du don, sinon, ce n'est plus du don ». Cette forme de solidarité induit des relations verticales entre celui qui donne et celui qui reçoit. Or, cette forme de solidarité conduit à ne plus percevoir les bénéficiaires de notre don comme des donateurs potentiels, et à les « enfermer », en quelque sorte, dans notre don. Le lien créé est un lien de dépendance.

Le deuxième écueil est la conditionnalité. Dans ce cas, on conditionne le don à un retour. « On donne si... et seulement si... ». Comme nous n'appartenons pas à la même société que les donataires, nous cherchons à créer artificiellement un lien par le mode du contrat. Il s'agit souvent d'inviter les bénéficiaires à s'investir dans tel ou tel projet, d'obtenir des résultats chiffrés, d'associer au projet des populations qui en seraient a priori écartées. Ce deuxième écueil conduit parfois à retirer toute liberté et spontanéité à celui qui reçoit. Surtout, cette insistance sur la conditionnalité indique que la relation avec le bénéficiaire compte moins que les objets matériels qui s'échangent.

Comment éviter ces deux écueils ? L'une des façons est de considérer que le geste du don est une façon de créer une relation entre le donateur et le donataire, et, donc, de faire du donataire le membre d'une même société. Ce qui importe dans la solidarité internationale, au fond, c'est qu'elle permet de tisser d'innombrables liens entre des membres de sociétés différentes.

Être solidaire avec les « lointains », c'est contribuer à en faire des « prochains » et donc élargir les frontières de la société, et sortir de l'« entre-soi » national qui fait de moins en moins sens aujourd'hui. C'est également s'interroger sur ce que ce qu'ils ont à nous donner, et accepter de les considérer comme des acteurs de la solidarité.

La philosophe ivoirienne Tanella Boni nous aidera à conclure cette réflexion en faisant écho au proverbe avec lequel nous avons débuté.

« La solidarité n'a pas pour symbole, comme on a tendance à le penser aujourd'hui, la main qui donne parce qu'il existe des mains tendues. Cette manière de penser le lien entre riches et pauvres crée la dette et la dépendance. Or la solidarité nous pousse à aller au-delà des schémas qui entérinent les inégalités dans le monde et nous orientent vers une notion du partage difficile à penser dans le cadre des sociétés néolibérales face à d'autres qui cherchent leur place sur l'échiquier mondial. Ainsi s'inscrit la solidarité dans l'ordre de la construction d'une humanité libre et heureuse dans un monde habitable. Mais ce partage solidaire ne s'effectue que de proche en proche, d'individu à individu [...]. L'ordre du monde dont nous parlons. avec ses inégalités flagrantes, ne peut disparaître sous l'effet d'une baguette magique à cause de quelques actions de solidarité. Il s'agit simplement d'établir le lien avec les plus démunis, là où c'est possible, à un niveau local, d'un lieu à un autre lieu où la vie est menacée de disparaître ou mérite d'être améliorée. »

Avant d'être des « porteurs de projets », les acteurs de la solidarité internationale sont peut-être des « constructeurs de liens ».

Pour stimuler et aiguiser la réflexion (bibliographie)

ARRICOD, L'action internationale des collectivités territoriales, Éditions Le Cavalier Bleu, 2012.

AUGE M., Pour une anthropologie de la mobilité, Rivages poche/Petite Bibliothèque, 2012

CLONG Volontariat, Les nouveaux enjeux du volontariat de solidarité internationale, Rapport 2009

COLLECTIF (Aurenche G., Deltombe C...), *Nous pouvons (vraiment) vivre ensemble*, Les éditions de l'Atelier, 2012

COLLECTIF (autour d'A. Caillé), *Manifeste convivialiste, Déclaration d'interdépendance*, Le bord de l'eau, 2013

CORCUFF P., Où est passée la critique sociale, Penser le global au croisement des savoirs, La Découverte, Bibliothèque du Mauss, 2012

DEBRAY R., Éloge des frontières, Gallimard/Folio, 2010

GUILLEBAUD J.C., Le commencement d'un monde, Vers une modernité métissée, Seuil/Points/Essais, 2008

HOUÉ Paul, *Le Mené, territoire pionnier*, éd. Office de développement culturel du Mené, 2013

SOULET M.H., La solidarité à l'ère de la globalisation, Res Socialis, Academic Press Fribourg, 2007

VERSCHAVE F.X., *La maison-monde, libres leçons de Braudel*, Éditions Charles Léopold Meyer, 2005

VIRILIO Paul, DEPARDON Raymond, *Terre Natale, Ailleurs commence ici,* Actes Sud, Fondation Cartier pour l'art contemporain, 2009



Cahier pour Notre temps

Directeur de la publication : François Durand.

Coordinateurs du n° 3 : François Durand et Paul Coulon.

Maquette de couverture : Chronique Sociale, Lyon.

Mise en page et relecture : CÉAS de la Mayenne (Claude Guioullier et Nathalie Houdayer).

Impression : CÉAS de la Mayenne.

Laval, septembre 2013.



Marc Augé

Pour une anthropologie

de la mobilité